



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 101 (2001), p. 315-350

Florence Mauric-Barberio

Le premier exemplaire du Livre de l'Amdouat.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Le premier exemplaire du *Livre de l'Amdouat*

Florence MAURIC-BARBERIO

LA QUESTION du premier exemplaire du *Livre de l'Amdouat* se pose en des termes très complexes. La version reconnue jusqu'ici comme étant la plus ancienne est inscrite sur des blocs de calcaire, aujourd'hui conservés au musée du Caire. Bien que retrouvés dans deux tombeaux différents, KV 38 (Thoutmosis I^{er}) et KV 20 (Hatchepsout), ces fragments forment un ensemble homogène correspondant manifestement à un seul jeu de texte ¹.

Deux types de problèmes s'attachent à leur identification. D'une part, l'absence de récit détaillé rend *a priori* difficile d'établir les circonstances de leur découverte. D'autre part, la question de leur attribution à Thoutmosis I^{er} ou à Hatchepsout est intimement liée à l'histoire mouvementée des deux sépultures, elle-même au cœur d'une polémique concernant l'identification des premiers tombeaux de la XVIII^e dynastie.

À cela s'ajoutent par ailleurs d'autres difficultés. Ainsi, l'étude du matériel examiné sur place ² nous a amenée à nous interroger sur la manière dont les blocs inscrits devaient s'organiser et s'insérer dans le cadre d'une architecture. Certaines particularités observées dans la disposition du texte soulèvent en effet la question du mode d'assemblage des différents éléments, dont certains portent la trace d'une numérotation antique.

Cet article constitue la version remaniée d'un chapitre de notre thèse de doctorat consacrée à *L'organisation du Livre de l'Amdouat et du Livre des Portes dans les tombes royales du Nouvel Empire*. Préparé sous la direction du Professeur Nicolas Grimal, ce travail a été soutenu en juin 1999 à l'université de Paris IV-Sorbonne.

¹ Le texte de cette version est intégralement reproduit dans la publication synoptique du *Livre de l'Amdouat*, où elle apparaît sous la désignation « Thutmosis I. (Th I) », voir E. HORNING, *Texte zum Amduat*, I, *Kurzfassung und Langfassung*, 1. bis 3.

Stunde, AH 13, 1987 ; *id.*, *Texte zum Amduat*, II, *Langfassung*, 4. bis 8. *Stunde*, AH 14, 1992 ; *id.*, *Texte zum Amduat*, III, *Langfassung*, 9. bis 12. *Stunde*, AH 15, 1994. Dans la suite de l'exposé, nous nous référerons à ces trois volumes au moyen des abréviations suivantes : *TzAm I*, *TzAm II* et *TzAm III*. Pour l'identification des figures, nous utiliserons la numérotation établie par l'auteur dès sa première publication du livre. Voir E. HORNING, *Das Amduat. Die Schrift des verborgenen Raumes*, I, *Text, ÄgAbh 7*, 1963, p. X et planches.

² Nous tenons à remercier ici la direction du musée du Caire, et tout particulièrement M. Mohamed Saleh et M. Mamdouh El-Damaty, pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée lors de nos différents séjours, en 1995, 1997 et 2001. Notre reconnaissance va également à M. Ibrahim Abd el-Gawad qui nous a permis d'accéder à certains objets non exposés, ainsi qu'au personnel du service photographique à qui nous sommes particulièrement redevable d'avoir retrouvé d'anciennes plaques photographiques et d'avoir réalisé différents clichés et tirages.

Ces questions relatives à l'agencement des blocs sont d'autant plus difficiles à appréhender que les conditions actuelles d'exposition ne permettent pas de procéder à tous les examens nécessaires : la plupart d'entre eux se trouvent en effet enchâssés dans une monture de bois et de verre qui, tout en masquant le pourtour des blocs, empêche d'en considérer les arêtes et l'envers.

Par les interrogations qu'elle suscite et les obstacles auxquels elle se heurte, l'étude de cette documentation se révèle donc particulièrement délicate. Les recherches que nous avons conduites au musée ont néanmoins apporté des résultats tangibles : outre la découverte d'archives photographiques, nous avons pu recueillir différentes informations dans les registres qui permettent de déterminer plus précisément dans laquelle des deux tombes chacun des fragments a été exhumé.

On peut ainsi établir avec certitude que l'essentiel des objets a été retrouvé dans la tombe d'Hatchepsout (KV 20). Si l'on considère que la présence d'une seconde version de l'*Amdouat* sur stuc – dont on pouvait déjà soupçonner l'existence d'après une mention de Georges Daressy – vient d'être tout récemment confirmée par les travaux de Mohamed El-Bialy dans la tombe n° 38, on conviendra que la question de l'attribution des blocs du musée du Caire mérite d'être réexaminée sur de nouvelles bases³.

■ I. Découverte et enregistrement au musée du Caire

Les fragments du musée du Caire proviennent, comme on l'a dit, de deux découvertes successives effectuées dans la Vallée des Rois.

La première est due à Victor Loret ; elle se produisit dans la tombe de Thoutmosis I^{er} (KV 38) dont l'emplacement venait d'être localisé en mars 1899. Les fouilles n'ayant malheureusement donné lieu à aucun compte rendu détaillé, nous ne possédons aucune information précise sur les circonstances de cette découverte⁴. Nous savons cependant que les quelques objets retrouvés dans cette tombe firent leur entrée dans les collections du musée du Caire au cours de cette même année 1899 : sous le n° 33863 du *Journal d'entrée* furent ainsi inventoriés :

*Deux blocs de calcaire, de 0,26 m de longueur, sur lesquels sont écrits aux encres rouge et noire des passages du livre de l'Am-duat*⁵.

³ Nous sommes très reconnaissante à M. Mohamed El-Bialy de nous avoir fait part de sa découverte et de nous avoir autorisée à en dire quelques mots ici.

⁴ La découverte de la tombe de Thoutmosis I^{er} (KV 38) est signalée dans G. SCHWEINFURTH, « Neue Thebanische Gräberfunde », *Sphinx* 3, 1900, p. 103-104 ; G. BÉNÉDITE, *Égypte, guide Joanne* III, Paris, 1900, p. 537 ; G. STEINDORFF, « Discovery of the Tomb of Thutmosis I », *Biblia* 12, 1899-1900, p. 425-427. Ce dernier article, particulièrement difficile à trouver, n'a pas été recensé dans J. H. BREASTED JR,

« The Writings of George Steindorff », *JAOS* 66, 1946, p. 76-87, ni dans les suppléments parus dans *JAOS* 67, 1947, p. 141-142 ; 326-327. Il reprend apparemment le contenu d'une lettre adressée au *Sunday School Times* ; en dépit du titre, seule la première partie est consacrée à la tombe de Thoutmosis I^{er}, le reste se rapportant à la mise au jour du tombeau de Maiherperi (KV 36). Aucune mention n'est faite de la découverte des fragments de l'*Amdouat*. La revue *Biblia*, publiée entre 1888 et 1905 à Meriden (Connecticut) par la maison d'édition *Biblia Publishing Company* fut par la suite absorbée par l'*American*

Antiquarian and Oriental Journal (informations aimablement communiquées par Jean Revez).

⁵ Voir V. LORET, « Extrait de l'inventaire du musée de Guizeh comprenant les objets entrés dans les collections du 1^{er} janvier au 31 décembre 1899 », *BIE* 10 (3^e série), 1900, p. 254, qui reprend le contenu des notices manuscrites du *Journal d'entrée* consignées dans le volume intitulé *Objets rentrés au musée sous la direction de M. Loret*. Rappelons que V. Loret dirigea le Service des antiquités de 1897 à 1899, voir W. R. DAWSON, E. P. UPHILL, *Who was Who in Egyptology*, Londres, 1995³, p. 260-261.

Ces deux fragments seront publiés un peu plus tard par Georges Daressy dans le volume du *Catalogue général* consacré aux fouilles de la Vallée des Rois ; ils y apparaissent sous la référence 24990 aux rubriques A et B :

Deux morceaux de la muraille du tombeau de Thotmès I^{er} [24990A-24990B] retrouvés dans les décombres, portant des fragments du Livre de l'Am-duat. Les personnages et inscriptions sont généralement à l'encre noire, quelques passages, les noms mystiques sont en rouge. Le tracé des personnages est sommaire, les textes sont en hiéroglyphes cursifs, en colonnes rétrogrades. Ils sont en mauvais état, très effacés (...) ⁶.

Ces deux fragments [JE 33863 = CG 24990A-24990B] sont aujourd'hui conservés au premier étage du musée, dans la partie inférieure d'une armoire scellée ⁷. Dans le cadre de cette affectation, ils sont en outre pourvus d'un numéro d'*Inventaire spécial*, respectivement Sp. 2329 et Sp. 2330. Selon ce mode de classement interne ⁸, tous deux sont répertoriés dans un fichier et identifiés au moyen d'une petite photographie ; le texte d'accompagnement reprend les informations antérieures et spécifie bien leur provenance : *from tomb of Thotmes, Thebes, Biban el Moluk, 1899*.

La seconde découverte intervint au cours du mois de mars 1904, à la suite des travaux entrepris dans la tombe d'Hatchepsout (KV 20) pour dégager la salle du sarcophage ⁹. Ici, nous pouvons nous reporter aux renseignements fournis par Howard Carter dans la publication du monument, parue en 1906 sous l'égide de Theodore M. Davis. Chez Hatchepsout, la documentation se présentait sous la forme de quinze dalles de calcaire inscrites, gisant dans les décombres de la chambre funéraire :

Among the rubbish, and distributed over the chamber, fifteen limestone slabs were found, bearing chapters of the 'Book of 'that wich is in the Underworld' written and drawn in red and black ink, and intended to line the tomb. These were very much broken and discoloured, and their original position is impossible to determine ¹⁰.

À la différence des fragments exhumés par Victor Loret, ceux découverts par Howard Carter semblent n'avoir jamais été inscrits au *Journal d'entrée*. Ils apparaissent en revanche dans les pages du *Registre temporaire* où étaient précisément répertoriés les objets déjà parvenus au musée, mais non encore enregistrés dans le *Journal d'entrée* ¹¹. Le numéro provisoire qui leur

⁶ Voir G. DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois 1898-1899*, CGC 24001-24990, Le Caire, 1902, p. 303-304, pl. LVII.

⁷ Leur localisation est signalée par la cote P 12 N 6 bas right, indiquant qu'ils sont situés au premier étage, dans la salle 12 (aile nord), au bas de l'armoire 6.

⁸ Sur les différents systèmes de numérotation du musée du Caire, voir B.V. BOTHMER, « Numbering Systems of the Cairo Museum », *BdE* 64, 3, 1972, p. 111-122.

⁹ Signalée dans la *Description, Antiquités II*, pl. 77

(« Commencement d'une grotte taillée circulairement dans le rocher »), la tombe n° 20 a été pour la première fois examinée en 1824 par James Burton. Elle ne fut entièrement déblayée que par Howard Carter qui, au terme de longs efforts, parvint à atteindre la salle du sarcophage. Voir H. CARTER, « Report of Work done in Upper Egypt (1902-1903) », *ASAE* 4, 1903, p. 177 ; *id.*, « Report of Work done in Upper Egypt (1903-1904) », *ASAE* 6, 1905, p. 119 ; C.N. REEVES, *Valley of the Kings. The Decline of a Royal Necropolis*, 1990, p. 13 ; 27, n. 2-5.

¹⁰ T.M. DAVIS *et al.*, *The Tomb of Hâtshopsîtû*,

Excavations Bibân el Molûk 2, Londres, 1906, p. 80. Voir également *ibid.*, p. XIV.

¹¹ Sur le *Registre temporaire* (ou *Yard Book*), voir BOTHMER, *BdE* 64, 3, p. 117-118. On ignore à quel moment exact les fragments de l'*Amdouat* retrouvés dans la KV 20 sont entrés au musée du Caire, mais on peut néanmoins supposer que ce fut au cours de l'année 1905, date à la quelle eut lieu l'enregistrement du sarcophage d'Hatchepsout (JE 37678) en provenance de la même tombe, cf. PM I, 2, p. 547 et BOTHMER, *op. cit.*, p. 115.

était attribué prenait en compte la date de recension; comme on procédait à une révision périodique des collections, il arrive que l'on soit aujourd'hui confronté à plusieurs numéros.

C'est ainsi que notre documentation se trouve pourvue de deux numéros provisoires différents, respectivement 10/12/14/13 et 31/5/25/7, qui correspondent à deux enregistrements successifs, l'un remontant au 10 décembre 1914, et l'autre en date du 31 mai 1925. En dépit de certaines singularités, l'examen des notices montre que les deux recensions ont bien porté sur les mêmes éléments, au nombre de quatorze, et qui présentent la caractéristique extérieure de posséder un encadrement :

Temp. Reg. 10/12/14/13

14 framed blocks of a religious text from Shekh abd el Qurna (Daressy) – Thebes – petit[e] Gall[ery].

Temp. Reg. 31/5/25/7

Parts of tomb chamber with scenes from the « Book of that which [is] in the Underworld »; 35 pieces in 14 frames – Limestone (?) – R corr 24 E 6 b to f.

Comme le précise la dernière référence, ces fragments de l'*Amdouat* étaient présentés au rez-de-chaussée du musée, côté est, au niveau de la salle 24. Cet emplacement correspond encore à leur lieu d'exposition actuel, dans la galerie orientale de l'Atrium¹². Ils y sont par ailleurs collectivement désignés sous un numéro d'*Inventaire spécial* :

Sp. 12178

*Parts of Tomb Chamber. All are in glass frames. The scenes are from the Book of Hades as usually seen in the Royal Tombs only. In 35 pieces, 14 frames (in bad condition) – Limestone*¹³.

Il est manifeste que ces trois notices se rapportent à la même documentation, et nous avons tout lieu de penser que celle-ci correspond aux fragments mis au jour par H. Carter dans la KV 20. En effet, on ne peut manquer de faire le rapprochement entre le nombre des dalles calcaires évoqué dans la publication et celui des blocs exposés dans l'Atrium, puisqu'il est identique à une unité près.

Or il apparaît que ce décalage résulte d'une particularité du montage. La manière dont les fragments ont été regroupés vise à reconstituer chacun des blocs d'origine, mais il existe un cadre dans lequel ont été réunis trois éléments de petites dimensions appartenant à deux divisions différentes du *Livre de l'Amdouat*, en l'occurrence les III^e et VII^e heures, qui

¹² La mention « petit[e] Gall[ery] E » doit également faire référence à la galerie orientale de l'Atrium.

¹³ La petite photographie qui illustre la fiche montre la superposition des quatorze blocs dans leur encadrement de bois et de verre.

devaient nécessairement figurer sur deux blocs distincts (pl. II a). C'est le regroupement de ces éléments dans un cadre unique qui explique l'apparente contradiction que l'on observe avec le chiffre avancé par H. Carter.

La mise en relation des blocs de l'Atrium avec la KV 20 est du reste confirmée par l'addition, en 1918, d'une note manuscrite dans le *Registre temporaire*, visant à rectifier l'information consignée lors du premier enregistrement de décembre 1914. Prise dans son intégralité, la citation du passage est donc la suivante :

Temp. Reg. 10/12/14/13

14 framed blocks of a religious text from Shekh abd el Qurna (Daressy) – Thebes – petit[e] Gall[ery]. Exp[lanation] Carter « F[oun]d by me, mostly in Hatasu, some in Thoth I prob[ably] originally in Thotmes I » (July 1918)¹⁴.

Pour bien comprendre cette notice, il convient de s'arrêter sur les différents éléments qui la composent. Le premier point à souligner est que la recension tardive des blocs a manifestement conduit à des identifications approximatives, voire erronées : non seulement la nature du texte n'est pas spécifiée, mais l'origine des blocs est curieusement associée à Cheikh Abd el-Gourna et non à la Vallée des Rois. La mention du nom de Daressy entre parenthèses nous semble cependant de nature à atténuer le caractère fautif de l'information. Nous y voyons en effet une allusion à la publication des autres fragments de l'*Amdouat* dans le *Catalogue général* (cf. *supra* CG 24990), avec lesquels l'auteur de la notice aurait établi un rapprochement, en reconnaissant en eux un matériel comparable.

C'est la retranscription soignée de l'explication donnée par Carter qui permet de rétablir la provenance exacte des fragments, mais il faut convenir que la formulation de ce témoignage n'est pas dénuée d'ambiguïté. Tel qu'il se présente, il pourrait en effet donner à penser que les fragments de l'Atrium faisant l'objet de la référence Temp. Reg. 10/12/14/13, auraient tous été découverts par Carter, pour la majeure partie chez Hatchepsout (= Hatasu ¹⁵), et pour quelques-uns chez Thoutmosis I^{er}. En réalité, l'énoncé doit être décomposé, puis mis en perspective avec l'ensemble de la documentation.

La mention *found by me* se rapporte uniquement aux blocs de l'Atrium référencés dans la notice. Ce qui vient ensuite doit en revanche être interprété comme un commentaire s'appliquant à la totalité des fragments dont Carter a reconnu l'homogénéité et auxquels il suppose une même origine malgré leur découverte dans deux tombeaux différents. Pour lui, la documentation – composée en majorité des fragments retrouvés par lui chez

¹⁴ Cette seconde note, inscrite sous une forme quelque peu abrégée, n'est pas de la main de Carter, mais elle rapporte manifestement ses propos (les restitutions entre crochets sont de notre cru). PM I, 2, 547 (KV 20) s'en fait l'écho : « Fifteen limestone blocks with texts of Book of Imi-Duat,

possibly from Tomb 38, in Cairo Mus. Temp. No. 10.12.14.13 ».

¹⁵ Sur l'emploi courant de cette dénomination pour désigner la reine Hatchepsout à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, voir notamment K. BAEDEKER, *Egypt. Handbook for Travellers*, II, *Upper Egypt*,

Leipzig-Londres, 1892, p. 223; J. LEIBOVITCH, « Daressy (Georges-Émile-Jules) 1864-1938 », *ASAE* 39, 1939, p. 12 (citant M. Grébault); REEVES, *Valley of the Kings*, p. 317 (citant un extrait du journal de fouilles inédit de H. Jones et H. Burton).

Hatchepsout, et à quoi s'ajoutent les fragments mis au jour en 1899 par Victor Loret dans la KV 38 – proviendraient initialement de la tombe de Thoutmosis I^{er}.

Nous reviendrons plus loin sur la valeur de cette hypothèse¹⁶; dans l'immédiat, c'est moins l'origine supposée des blocs qui nous intéresse, que l'établissement de leur lieu de découverte. En l'occurrence, les éléments que nous avons produits jusqu'ici nous semblent de nature à établir que les blocs de l'Atrium correspondent bien à ceux qui furent retrouvés par Carter dans la tombe n° 20 d'Hatchepsout.

À ceux-ci pourrait venir s'ajouter un « élément solitaire », entré plus tardivement dans les collections du musée et portant le numéro d'*Inventaire spécial* Sp. 2328. À la différence des deux autres fragments avec lesquels il est conservé à l'étage¹⁷, il n'est pas mis en relation avec la tombe de Thoutmosis I^{er}, mais seulement désigné comme *Part of tomb chamber with scenes from the Book of that which is in the Underworld*. Si la notice qui lui est consacrée demeure très succincte, nous avons cependant la chance de disposer d'une information indirecte, mais décisive. Il s'agit d'un ajout manuscrit sur la fiche d'*Inventaire spécial* se rapportant à la documentation de l'Atrium dont nous avons cité plus haut le contenu (cf. *supra* Sp. 12178). À la suite des trente-cinq fragments réunis dans quatorze cadres, est ainsi mentionné :

One extra piece sold to the Museum by N. H. R. Hall. 23.12.25. Total 36 pieces.

Si l'on a pu établir immédiatement le lien avec les blocs fragmentaires de l'Atrium, c'est que l'élément acquis par le musée en 1925 s'ajuste parfaitement à l'un d'entre eux. On peut dès lors supposer que cette pièce fut subtilisée sur le chantier, au moment du déblaiement de la tombe d'Hatchepsout, avant de réapparaître ultérieurement sur le marché de l'art¹⁸.

L'examen des différentes notices nous a permis de mieux appréhender les composantes de notre documentation sur calcaire :

La majeure partie est constituée par les fragments de l'Atrium (Temp. Reg. 10/12/14/13 = Temp. Reg. 31/5/25/7 = Sp. 12178) correspondant, selon toute vraisemblance, au matériel découvert en 1904 par H. Carter dans la KV 20. Au nombre de trente-cinq¹⁹, ces fragments sont réunis dans quatorze cadres destinés à reconstituer les blocs d'origine. Leur disposition

¹⁶ Celle-ci est également exprimée dans un passage des carnets, aujourd'hui conservés à Oxford dans les archives du Griffith Institute. Dans le développement qu'il a consacré à la tombe d'Hatchepsout, H. Carter fait à propos des blocs inscrits l'observation suivante : « *They appear not to belong here but to come from the original sepulchre of Thutmose I, where other fragments of the same kind were found* », voir GI I. A. 258, cité dans E. THOMAS, *The Royal Necropoleis of Thebes*, Princeton, 1966, p. 76, n. 84.

¹⁷ Cf. *supra* Sp. 2329 et Sp. 2330 = CG 24990A-24990B.

¹⁸ En dépit de la première initiale, il semble que l'on puisse identifier le vendeur à l'égyptologue et historien britannique Henry Reginald Hall (1873-1930), cf. DAWSON, UPHILL, *Who was Who*, p. 186. On peut trouver un écho de cette acquisition dans la notice du *Journal d'entrée* se rapportant aux deux autres blocs de l'étage découverts par Victor Loret (cf. *supra* JE 33863) : à la colonne « observations » figure, entre parenthèses, la mention « *revenu de Londres* », suivie sur la même ligne de « = 3 frag[men]ts P 12 N6 bas right ». L'ensemble nous paraît signifier qu'aux deux fragments enregistrés sous le n° JE 33863, s'ajoute un élément

« *revenu de Londres* », et que ce total de trois fragments est situé au même endroit dans le musée.

¹⁹ Il semble que ces fragments aient été numérotés, si l'on en juge par les inscriptions figurant sur certains d'entre eux (ex. pl. II a). Ces annotations sont visibles parce qu'elles apparaissent au recto, mais il est possible qu'il en existe d'autres, aujourd'hui masquées, inscrites sur les arêtes ou encore l'envers des objets. Il n'est pas exclu que cette numérotation moderne remonte à H. Carter et que la recension de ces numéros sur tous les fragments de l'Atrium puisse un jour définitivement établir leur lieu de découverte.

actuelle ne tient pas compte de la succession normale des heures dans le *Livre de l'Amdouat* ; pour les besoins de notre étude, nous avons attribué à chacun de ces cadres une lettre de A à M, en commençant par la rangée supérieure et en procédant à chaque fois de gauche à droite (pl. I b). L'ensemble a fait l'objet d'une couverture photographique complète dans les années 1925 (cf. tableau 1). Le musée possède encore la plupart des plaques ayant servi aux tirages²⁰, ainsi qu'un album renfermant les vues correspondantes²¹. Celles-ci sont regroupées en deux séries, dont une nous était déjà connue par une dizaine de clichés, autrefois en possession d'Alexandre Piankoff, et aujourd'hui conservés au Séminaire d'égyptologie de l'université de Bâle²².

À cela s'ajoutent trois fragments qui ont toujours été conservés séparément, dans une des armoires de l'étage :

– les deux premiers correspondent aux éclats calcaires retrouvés en 1899 par V. Loret dans la KV 38, et qui furent ensuite publiés par G. Daressy dans le *Catalogue général* (JE 33863 = CG 24990A et 24990B = Sp. 2329 et Sp. 2330). Ils sont de petite taille et offrent, pour le premier, un extrait de la III^e heure du *Livre de l'Amdouat*²³ et, pour le second, un extrait de la II^e division (pl. I a).

– le troisième (Sp. 2328) n'est entré dans les collections qu'en 1925, à la suite d'un achat. Il est hautement probable que son apparition sur le marché de l'art résulte d'un détournement opéré sur le chantier de la tombe d'Hatchepsout. C'est, en l'état actuel, le seul fragment conséquent dont on puisse prendre exactement les mesures et observer l'envers et les arêtes. Il présente le début de la X^e heure de l'*Amdouat* (pl. VI) dont le reste est connu par les blocs G et D de l'Atrium (pl. VII-VIII).

²⁰ Il s'agit d'une vingtaine de plaques de verre, malheureusement « piquées » pour certaines, qui correspondent à deux séries de clichés, numérotées de 26-8/14 à 26-8/26 pour la première, et de 26-10/1 à 26-10/11 pour la seconde.

²¹ Notons qu'on relève certaines erreurs dans cet album. Cela concerne tout d'abord la légende des photographies, puisque les blocs, désignés sous leur numéro de *Registre temporaire* 31/5/25/7, sont curieusement associés à la tombe d'Aménophis II. On remarque également que certains clichés appa-

raissent en double sous des numéros de négatifs différents. Il est donc préférable de vérifier systématiquement les références sur les plaques, mais cet examen montre par ailleurs que deux d'entre elles ont disparu, puisque deux photos de l'album n'ont plus d'équivalent dans les plaques. Il s'agit des n^{os} 26-10/10 *bis* (montrant le début de la IV^e heure = pl. II b) et n^{os} 26-10/6 (montrant un extrait de la XI^e heure). Cette dernière est néanmoins attestée dans la série des clichés de Bâle (voir note suivante).

²² Ces clichés, dont l'existence est évoquée dans

TzAm I, p. X, correspondent à la seconde série de plaques numérotées de 26-10/1 à 26-10/11. En raison de leur qualité, ces documents conservent toute leur utilité. Nous exprimons notre reconnaissance au Professeur Hornung qui nous a autorisée à les utiliser, ainsi qu'à M^{me} Susanne Bickel qui s'est chargée d'en faire exécuter des copies.

²³ Ce fragment CG 24990A est reproduit dans DARESSY, *Fouilles*, pl. LVII.

■ II. Analyse du matériel et réflexions sur l'agencement des blocs

Dans son état actuel, la version connue par les blocs de calcaire est composée de trente-huit éléments qui se répartissent, comme nous l'avons vu, entre la galerie orientale de l'Atrium et une armoire de l'étage. Tous présentent la même facture et forment un groupe homogène. L'ensemble restitué à peu près les deux-tiers du *Livre de l'Amdouat* : à l'exception notable de l'*Abrégé*, toutes les heures se trouvent représentées ²⁴.

Malgré le caractère incomplet de la documentation, il est possible de se faire une idée de sa composition initiale. La recension du texte (cf. tableaux 2-3) permet d'évaluer ce qui a disparu aujourd'hui (cf. tableau 4). On peut ainsi supposer que notre exemplaire comptait au moins six blocs supplémentaires à l'origine, en plus des quatorze qui ont été reformés dans les vitrines ²⁵. Une partie de ces blocs manquants subsistent à l'état de fragments, tandis que les autres sont irrémédiablement perdus. Dans l'ensemble, c'est le début du *Livre* qui présente le plus de lacunes (cf. tableau 5).

Les blocs ou les morceaux de blocs conservés sont en assez mauvais état. Beaucoup sont noircis par des taches d'humidité dont la présence rend parfois la lecture du texte très difficile ; certains montrent en outre des parties très effacées. De manière générale, on remarque de nombreuses traces de frottement, sous forme de rayures ou d'éraflures, ainsi que, par endroits, des restes de coulures noires ou de petites éclaboussures rouges.

Pour autant qu'on puisse en juger, il semble que tous les blocs soient de la même hauteur, l'observation du fragment Sp. 2328 permettant de la fixer à environ 44,5 cm, au lieu de 42 cm mesurés d'après la vitrine ²⁶. En revanche, il apparaît que la longueur des blocs entiers, ou du moins intégralement reconstitués, diffère. Cette diversité n'exclut cependant pas des constantes, puisqu'à l'exception du bloc A qui n'atteint que 54 cm, on constate que les autres s'ordonnent en trois catégories : autour de 75 cm (blocs K et L), autour de 87 cm (blocs E et H), et autour de 115 cm (blocs C, J et M).

Si l'on s'intéresse à présent à la manière dont les heures de l'*Amdouat* se répartissent sur les blocs, on remarque essentiellement deux choses : la première est qu'il n'y a pas toujours adéquation entre les divisions du *Livre* et leur support ; la seconde est que la longueur des heures se révèle également très variable, pouvant là encore passer du simple au double. Ainsi, il s'avère que dans la documentation qui nous est conservée, seules les I^{re} et IX^e heures tiennent l'une et l'autre sur un seul bloc (blocs H et J) ²⁷. Ces divisions mesurent en l'occurrence 86 cm et 116 cm de long, mais la plupart des autres heures mesurent davantage.

²⁴ On ne trouve aucune trace de l'*Abrégé* dans notre documentation, alors que cette partie du *Livre* est en revanche attestée dans les autres versions de la XVIII^e dynastie (Ouseramon, Thoutmosis III, Aménophis II et Aménophis III). Nous ignorons donc si l'*Abrégé* faisait réellement défaut, ou si son absence

s'explique par le fait qu'il ne nous est pas parvenu.

²⁵ Ce total minimum de vingt blocs pourrait être majoré s'il s'avérait que les II^e et III^e heures avaient nécessité chacune plus d'un seul bloc pour leur reproduction. S'il fallait en outre tenir compte de l'*Abrégé*, on serait conduit à ajouter deux à trois

autres blocs, voire même davantage selon la disposition et le calibre des signes employés.

²⁶ D'après ce même fragment, on peut estimer que l'épaisseur des blocs doit osciller entre 7,5 et 8,5 cm.

²⁷ Nous ne tenons pas compte ici du texte final de la I^{re} heure.

Les V^e et VI^e heures constituent à cet égard un cas extrême, puisqu'en occupant chacune deux blocs à elles seules (C/A; K/E), elles avoisinent un total de 165 cm. Mais le plus souvent, on observe la situation suivante : la taille moyenne de l'heure dépasse la taille moyenne des blocs, sans être toutefois suffisante pour que la notation ait nécessité l'utilisation de deux blocs entiers. Dès lors, la reproduction d'une heure, débordant le cadre du premier support, empiète sur le deuxième et le décalage ainsi créé se poursuit dans les divisions suivantes. Cela est particulièrement visible dans les trois dernières heures qui sont bien conservées. Les X^e, XI^e et XII^e divisions sont distribuées sur quatre blocs différents (G; D; I; M), et chacune se trouve attestée sur deux documents à la fois.

La composition qui se trouve ainsi répartie présente, sur chacun des blocs, un aspect extérieur identique. La hauteur totale des registres y est constante : elle atteint partout 36,5 cm, ce qui, par rapport à la hauteur des blocs, conduit à créer de part et d'autre une marge d'environ 4 cm. Outre cet espace blanc, le champ décoratif est délimité, en haut et en bas, par une bande de sable figurée au moyen de pointillés rouges. Son tracé s'infléchit à deux endroits : d'une part à la I^e heure (bloc H), où elle forme un angle droit au commencement du *Livre*, et d'autre part à la XII^e heure (bloc M), où elle épouse la forme d'une courbe à son extrémité (pl. IV).

Dans ce cadre qui évoque les frontières de la *Douat*, monde clos et refermé sur lui-même, se succèdent les douze heures du *Livre* caractérisées par leur subdivision en registres et leur alternance de représentations et de textes. L'ensemble revêt un aspect cursif, et, bien que l'encre ait souvent viré au brun, on dénote l'emploi alterné des couleurs noire et rouge dans la notation des signes et le dessin des figures. Dimensions et facture, tout témoigne de la transposition exacte d'un papyrus sur un support de pierre²⁸.

Tel que nous l'avons décrit, le découpage du *Livre* en fonction des blocs calcaires semble avoir été effectué de manière plutôt arbitraire. Ce qui est frappant, c'est de constater que, sur chacun des supports, l'ensemble texte/image paraît former un tableau indépendant. En effet, chaque extrait de l'*Amdouat* est à chaque fois délimité sur ses côtés latéraux par le tracé d'une ligne verticale, simple ou double selon les cas, et dont l'emploi est lié au système adopté pour la démarcation des heures²⁹. Alors que la séparation entre deux divisions est matérialisée par un double tracé sur toute la hauteur des registres³⁰, la coupure à l'intérieur d'une même heure est signalée au moyen d'un simple trait (pl. IV). Dès lors, le fait qu'un bloc présente une double délimitation latérale indique qu'il y a coïncidence avec le début –

²⁸ La hauteur totale du modèle sur papyrus devait excéder celle du seul champ décoratif (H. 36,5 cm) et atteindre environ 40 cm. De telles dimensions sont attestées pour les papyrus du Nouvel Empire, voir J. ČERNÝ, *Papers and Books in Ancient Egypt*, Londres, 1952, p. 16; W. HELCK, *Altägyptische Aktenkunde des 3. und 2. Jahrtausends v. Chr.*, MÄS 31, 1974, p. 3; 8. Notons que l'on retrouve des proportions similaires (i. e. 37 cm sans les marges) parmi les manuscrits tardifs du *Livre de l'Amdouat*

qui datent de la Troisième Période intermédiaire, mais semblent dériver d'un modèle établi pour la décoration de la tombe d'Aménophis III. Voir A.-A. F. SADEK, *Contribution à l'étude de l'Amdouat*, OBO 65, 1985, p. 296-297 et *id.*, « Le papyrus Louvre N 3071 », *BdE* 106, 4, 1994, p. 323-335.

²⁹ Nous n'avons relevé que deux exceptions à cette règle sur les blocs K (VI^e heure) et J (IX^e heure) qui présentent une double délimitation verticale sur le côté gauche, mais rien sur le côté droit. Si l'absence

de trait sur le bloc J paraît relever d'un simple oubli, elle pourrait en revanche résulter, sur le bloc K, d'un problème d'insuffisance d'espace. De toute notre documentation, le bloc K est en effet le seul élément à l'extrémité duquel il soit possible d'observer un léger phénomène de tassement des signes.

³⁰ Voir par exemple le bloc N (séparation entre les VII^e et VIII^e heures = pl. IV) et le bloc D (séparation entre les X^e et XI^e heures).

ou la fin – d’une division ³¹, tandis qu’une démarcation simple témoigne en principe d’une césure (pl. VIII) ³².

En outre, il faut noter que le tracé de ces bordures verticales définit une marge latérale dont il est difficile d’apprécier la largeur en raison de la présentation actuelle des documents, mais que l’on peut évaluer, au moins pour celle de gauche, à environ 1,5 cm d’après l’exemple du fragment Sp. 2328 (pl. VI). Ce détail, apparemment insignifiant, ne doit pas être négligé, car il montre qu’il n’y a jamais de raccord exact entre les blocs, la présence des bordures et des marges introduisant à chaque fois une double solution de continuité dans la succession des heures.

Enfin, il convient d’évoquer une dernière particularité de notre documentation : c’est la présence d’indications numériques antiques dont nous avons relevé la trace sur certains éléments. Elles se présentent sous la forme de petits traits dont le nombre varie de un à cinq, et que l’on trouve inscrits à l’encre noire dans la marge supérieure des blocs, à une distance plus ou moins grande de la bande de sable (ex. pl. II a ; pl. VII ; pl. IX).

Si certaines marques sont bien visibles, d’autres s’avèrent beaucoup plus difficiles à distinguer en raison du mauvais état de conservation des fragments (ex. pl. I a). On rencontre en l’occurrence deux sortes de difficultés : d’un côté les traits peuvent se révéler très effacés, et de l’autre, il peuvent être confondus avec les coulures ou les taches qui maculent certains supports. Par ailleurs, il n’est pas exclu que certaines annotations soient aujourd’hui masquées par l’encadrement moderne des blocs. Il convient donc de rester prudent dans l’interprétation de ces données, même si l’on peut d’ores et déjà faire quelques observations.

Il apparaît tout d’abord que nous n’avons pas affaire à une numérotation continue qui prendrait en compte l’ensemble des blocs, mais plutôt à une série de séquences isolées (cf. Tableau 5). Dans ce qui correspond au début du *Livre*, nous sommes confrontés à des notations sporadiques qui s’expliquent par l’état très lacunaire de la documentation. Entre la V^e et la VIII^e heure, la numérotation semble se réduire à l’alternance des chiffres un et deux. Enfin, les blocs reproduisant les quatre dernières divisions de l’*Amdouat* (J, G, D, I, M) forment une suite cohérente, étant manifestement numérotés de un à cinq.

Le fait que ces quatre dernières heures aient fait l’objet d’un décompte particulier est intéressant, car cela donne à penser qu’elles devaient former un groupe spécifique. Or on sait par le texte de l’*Amdouat* que ces quatre dernières divisions étaient traditionnellement mises en relation avec l’occident, les quatre premières heures étant pour leur part associées à l’orient, tandis que les V^e et VI^e heures étaient liées au sud, et les VII^e et VIII^e heures au nord ³³. Dans ces conditions, il pourrait être tentant d’imaginer que la numérotation discontinue des

³¹ Voir le début des IV^e, V^e, VI^e, et IX^e heures sur les blocs F (pl. II b), C (pl. III), K et J, ainsi que le début de la X^e heure sur le fragment Sp. 2328 (pl. VI) ; à noter que le texte final de la II^e heure, reproduit sur le bloc L, est également délimité sur la gauche par un double trait vertical. Pour ce type de délimitation à la fin d’une division, voir par exemple la I^{re} heure (bloc H) et la V^e heure (bloc A). L’extrémité de la VI^e heure (bloc E) est en revanche clôturée par un simple trait vertical.

³² Voir par exemple pour le côté gauche : bloc A (V^e heure) ; bloc E (VI^e heure) ; bloc N (VII^e heure = pl. IV) ; bloc I (XI^e heure) ; bloc M (XII^e heure) ; pour le côté droit : bloc F (IV^e heure) ; bloc G (X^e heure = pl. VIII).

³³ Les données relatives à l’orientation des heures sont à chaque fois mentionnées dans l’introduction horizontale des différentes divisions, ainsi que dans les passages correspondants de l’*Abrégé* (voir *TzAm* I-III, *passim*). Respecter cette orientation ca-

nonique conduisait à reproduire l’archétype divin de la « Chambre cachée » dans la salle du sarcophage. Seuls deux tombeaux de la XVIII^e dynastie se conforment entièrement à cette disposition : la tombe de Thoutmosis III (KV 34) et celle d’Ouseramon (TT 61). Voir à ce sujet, S. SCHOTT, « Die Schrift der verborgenen Kammer in Königsgräbern der 18. Dynastie - Gliederung - Titel und Vermerke », *NAWG* 4, 1958, p. 326-328 ; W. BARTA, « Zur Verteilung der 12 Nachtstunden des Amdouat im Grabe Tuthmosis’ III. »,

blocs rende compte du regroupement des heures en fonction de leur association aux différents points cardinaux ³⁴.

Bien que séduisante, cette hypothèse demeure fragile dans la mesure où nous ne disposons pas de tous les éléments d'appréciation nécessaires, notamment en ce qui concerne la numérotation des blocs composant les quatre premières heures de l'*Amdouat*. En outre, il est difficile de savoir jusqu'à quel point ces critères d'orientation pourraient s'appliquer à notre documentation, dès lors que l'assemblage et la disposition des blocs dans le cadre d'une architecture pose en soi problème.

Depuis leur découverte, on a généralement considéré ces éléments comme appartenant à la décoration murale d'un tombeau : tandis que G. Daressy voyait dans les fragments CG 24990A-24990B des « morceaux de muraille » du tombeau de Thoutmosis I^{er}, H. Carter pensait que les dalles de calcaire retrouvées chez Hatchepsout devaient faire partie du parement de la chambre funéraire (voir *supra*). Au vu de certaines particularités relevées plus haut, on peut néanmoins se demander si les modules calcaires étaient véritablement destinés à s'aligner les uns à côté des autres pour former l'ornement d'une paroi.

La première difficulté concerne la taille des blocs, ou plus exactement celle de l'exemplaire de l'*Amdouat* qui y est reproduit. En effet, les dimensions de cette version, dont la hauteur des registres n'excède pas 12 cm, ne semblent pas proportionnées au cadre architectural que pouvait constituer la salle du sarcophage de la tombe n° 38 ou de la tombe n° 20 (dépassant l'une et l'autre 10 m de long par 5 m de large) ³⁵. Quelle aurait pu être la disposition des blocs dans un tel espace ? Regroupés sur un seul panneau, ils n'auraient occupé qu'une faible surface ; placés bout à bout, ils auraient formé une sorte de frise, arrangement qui nous paraît pour le moins singulier.

Une objection comparable avait déjà été formulée avant nous par E. Wente. Évoquant incidemment la documentation du musée du Caire, il avait fait part de ses réserves en envisageant une autre destination pour les blocs :

Because of their relatively small size and number it is highly unlikely that these blocks ever formed the lining of the walls of the burial chamber of Tomb 38 of the Valley of the Kings, the tomb customarily thought to be Thutmose I's original burial place. My impression is that they were disposed in rectangular fashion closely about the king's sarcophagus or lined the walls of a small burial chamber located in the original version of Tomb 20 of the Valley of the Kings, which John Romer [...] plausibly suggests was secondarily taken over and enlarged by Hatshepsut when she became king ³⁶.

JEOL 21, 1970, p. 164-168 ; E. HORNING, in E. DZIOBEK, *Die Gräber des Viziers User-Amun, Theben Nr. 61 und 131, ArchVer* 84, 1994, p. 43, fig. 12-15 ; F. ABITZ, *Pharao als Gott in den Unterweltbüchern des Neuen Reiches, OBO* 146, 1995, p. 43-46.

³⁴ Dans cette perspective, la situation serait la suivante. Les quatre blocs formant les V^e et VI^e heures seraient chacun numérotés (I ; II / [I] ; II). Le décompte reprendrait avec les VII^e et VIII^e heures réparties sur trois blocs (I ; II ; [III]). Enfin, on entamerait une nouvelle séquence avec les dernières heures

attestées sur cinq blocs différents : J (I), G (II), D (III), I (III) et M (III). Quant aux quatre premières divisions du *Livre*, elles formeraient la première série dont il faut cependant reconnaître que la numérotation n'apparaît pas clairement, et ce d'autant plus qu'avec la présence des textes finaux, le nombre des blocs devait être beaucoup plus important que dans les trois autres groupes.

³⁵ En raison de leur irrégularité, il est difficile de donner les dimensions exactes de ces salles. D'après les indications fournies par le *Theban Mapping Project*, on obtiendrait pour la KV 38 une longueur

comprise entre 10,25 m et 10,65 m, la largeur oscillant entre 5 m et 5,50 m. Dans la KV 20, la salle du sarcophage atteindrait une longueur d'environ 11,40 m, pour une largeur approximative de 5,60 m, et une hauteur de plafond initialement comprise entre 2,60 m et 2,75 m. Voir K. WEEKS (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings, Publications of the Theban Mapping Project* 1, Le Caire, 2000, pl. 53 (KV 38) et pl. 39-40 (KV 20).

³⁶ E. WENTE, « Mysticism in Pharaonic Egypt ? », *JNES* 41, 1982, p. 164, n. 26.

Indépendamment des questions d'attribution avec lesquelles nous sommes en désaccord, nous trouvons de l'intérêt à ces deux hypothèses qui tentent de résoudre le problème du manque d'adéquation entre les blocs et le contexte architectural de leur découverte. Dans le premier cas, l'auteur écarte tout lien avec l'architecture en supposant que les blocs formaient un dispositif autonome, aménagé rectangulairement autour du sarcophage ; dans le second, il conserve l'idée d'une connexion avec l'architecture, mais en imaginant que celle-ci était différente de celle que nous connaissons.

Faute de preuves, nous n'avons aucun moyen de nous assurer du bien-fondé de la seconde hypothèse, mais l'idée que les blocs soient susceptibles de s'adapter à une architecture de taille plus réduite est intéressante, car elle pourrait théoriquement s'appliquer aux annexes de la salle du sarcophage. Que ce soit pour vérifier cette supposition, ou pour examiner la réalité d'un agencement rectangulaire, la première condition à réunir serait de disposer des mesures complètes de la totalité des éléments composant l'exemplaire de l'*Amdouat*, afin de considérer, chiffres à l'appui, la manière dont les blocs pourraient s'organiser de façon cohérente.

Malheureusement, notre documentation est incomplète, et nous devons nous contenter d'évaluer approximativement la taille des blocs disparus d'après les mesures que nous possédons. À partir de ces données, nous avons tenté de réaliser une maquette afin de mieux visualiser les possibilités d'arrangement qui s'offraient à nous. Disons d'emblée que le résultat n'est pas très concluant. Concernant l'éventuelle adaptation des blocs aux annexes de la chambre funéraire, nous n'avons relevé aucune coïncidence pertinente entre la taille des blocs et la dimension des salles³⁷. Au sujet de la disposition rectangulaire des éléments, nous parvenons à des conclusions plus nuancées, mais qui n'en sont pas décisives pour autant.

Pour commencer, la réalisation d'un rectangle ne va pas de soi. En effet, il faut placer en vis-à-vis deux séries d'éléments de longueur comparable afin d'obtenir un quadrilatère dont les côtés se répondent deux à deux ; comme nous avons affaire à des blocs inscrits, il faut en outre veiller à ce que la lecture du texte conserve sa cohérence. La seule combinaison qui nous ait paru à peu près satisfaisante suppose la restitution de l'*Abrégé* à la suite des quatre dernières heures, afin de rétablir l'équilibre avec les quatre premières divisions qui incluent les textes finaux. Ainsi formés, les deux groupes pourraient se faire pendant sur les grands côtés, tandis que les V^e-VI^e heures et les VII^e-VIII^e heures se répartiraient respectivement sur les deux autres faces.

Une telle disposition aurait le mérite de se conformer au respect des directions cardinales³⁸, mais elle présente l'inconvénient d'offrir des petits côtés de longueur inégale, car même en tenant compte de la présence des éléments disparus, il paraît douteux que l'ensemble des VII^e-VIII^e heures puisse atteindre la taille de celui formé par les V^e-VI^e heures³⁹.

³⁷ La tombe KV 38 possède une seule annexe en forme de trapèze (dont le plus long côté mesure 2,25 m et le plus petit 1,75 m). La tombe KV 20 en compte trois, de plan assez irrégulier : J2a (L. 2,75 à 2,88 m × l. 1,63 à 1,88 m), J2b (L. 3,75 à 4,25 m × l. 2,50 à 2,62 m) et J2c (env. 4,25 × 3,12 m).

³⁸ Cela à la condition de placer les quatre

premières heures à l'ouest, les quatre dernières (incluant l'*Abrégé*) à l'est, les V^e-VI^e heures au sud et les VII^e-VIII^e heures au nord. Notons que la disposition rectangulaire est effectivement celle qui s'adapte le mieux aux prescriptions d'orientation, cf. ABITZ, *OBO* 146, p. 44.

³⁹ Rappelons que les V^e et VI^e heures correspondent

aux deux plus longues divisions de notre exemplaire, mesurant respectivement 166 cm et 163 cm. Dans le cadre d'une architecture, le décalage observé entre la longueur des petits côtés pourrait théoriquement s'expliquer par la présence d'une ouverture, associée ou non à l'emploi d'un plan trapézoïdal.

Résultant de l'arrangement linéaire des blocs, la figure que nous avons décrite mesurerait près de 3,30 m dans sa plus grande largeur ⁴⁰, pour une longueur de 7 m environ ⁴¹, et une hauteur de 44,5 cm ⁴². On pourrait éventuellement envisager de diviser les premiers chiffres par deux dans le cas où il serait possible de disposer les blocs sur deux rangées : on obtiendrait alors des dimensions de l'ordre de 1,65 m par 3,50 m pour une hauteur de près de 90 cm ⁴³.

Ainsi réduites, ces proportions ne seraient pas incompatibles avec celles d'un sarcophage, ce qui pourrait à première vue parler en faveur de l'hypothèse de E. Wente. Il faut cependant rappeler que la figure obtenue est loin de former un rectangle parfait. Par ailleurs, la réalisation d'un tel dispositif autour de la cuve funéraire poserait la question du montage des blocs. Or les observations que nous avons faites sur le fragment Sp. 2328 montrent que ses arêtes ne portent rien d'autre que les marques en biseau laissées par le ciseau du sculpteur : sans trace de jointolement, ni système d'encoches, on est en droit de s'interroger sur le mode d'appareillage des différents éléments.

Nous nous heurtons ici à des problèmes d'ordre technique qui nécessiteraient l'appréciation d'un spécialiste, mais toutes les remarques que nous avons faites jusqu'à présent nous conduisent à mettre en doute l'idée que les blocs de calcaire inscrits, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, aient été destinés à être assemblés, que ce soit pour constituer le parement d'une paroi ou bien pour former un quelque autre ensemble. De par leur facture et leur mise en page, les blocs du musée du Caire paraissent traités comme des éléments indépendants dont la fonction semble réduite à celle de support pour la reproduction du *Livre de l'Amdouat*. Leur poids interdit cependant qu'ils aient pu être utilisés comme modèles par les décorateurs de la tombe. L'examen des questions relatives à l'origine des fragments nous permettra peut-être de proposer une explication à cet état de fait quelque peu déroutant.

■ III. L'origine des fragments : KV 38 ou KV 20 ?

En dépit de sa mise au jour dans deux tombeaux différents, l'homogénéité de notre documentation n'a jamais été contestée ⁴⁴. Dès lors, on est en droit de supposer que l'ensemble du matériel provenait au départ d'une seule et même tombe. Le problème est donc de savoir quelle est l'origine primitive des fragments calcaires et d'établir dans quelles circonstances ceux-ci ont été dispersés entre les hypogées KV 38 et KV 20. Cette question pourrait être étroitement liée à l'histoire complexe des deux monuments qui suscite encore de nombreuses

⁴⁰ Cette dimension correspond à la longueur des V^e et VI^e heures mises bout à bout (total = 3,29 m), lesquelles formeraient le plus long des deux petits côtés de la figure quadrangulaire.

⁴¹ Pour obtenir ce chiffre d'environ 7 m, nous nous basons sur la longueur des quatre dernières heures connues par les blocs J, G, D, I et M (total = 449 cm), ainsi que sur la longueur du texte final de la II^e heure reproduit sur le bloc L (76 cm). Nous multiplions ce dernier chiffre par trois pour obtenir la longueur

approximative des trois textes finaux (76 cm × 3 = 228 cm), en supposant que ce total corresponde à peu près à la longueur de l'*Abrégé*. Comme nous avons vu plus haut que la taille des différentes divisions pouvait être très variable, nous devons cependant observer la plus grande prudence dans le maniement de ces calculs.

⁴² Hauteur des blocs mesurée d'après le fragment Sp. 2328.

⁴³ Du point de vue des dimensions, la superposi-

tion des blocs formant les V^e et VI^e heures serait concevable, puisque que ces deux divisions sont de taille comparable. Dans les autres cas, il n'est plus possible de se prononcer.

⁴⁴ Ainsi, la numérotation du musée a toujours reflété la double provenance des fragments, tout en soulignant, par un système constant de renvoi, le lien étroit existant entre les deux découvertes.

controverses. Bien que dépassant le cadre de notre sujet, la polémique engagée à propos de l'attribution des deux sépultures nous concerne directement dans la mesure où ces problèmes d'identification conditionnent la datation de notre texte. Il convient donc de rappeler brièvement les faits ⁴⁵.

À l'origine, c'est la question des sarcophages exhumés dans les tombes KV 20 et KV 38 qui a ouvert la voie aux spéculations en révélant l'enjeu dont la dépouille de Thoutmosis I^{er} avait été l'objet. Dès 1929, H. E. Winlock montra que la momie de Thoutmosis I^{er} (ainsi qu'une partie de son matériel funéraire) avait dû être transférée dans la tombe n° 20 qu'Hatchepsout, devenue pharaon, s'était fait creuser dans la Vallée des Rois ⁴⁶. Cette mesure – que l'on doit interpréter comme un acte de légitimation ⁴⁷ – est attestée par la présence de deux sarcophages dans la chambre sépulcrale : le premier était au nom d'Hatchepsout-Maâtkarê, tandis que le second, primitivement destiné à la souveraine, avait été retravaillé pour son père ⁴⁸.

Par la suite, W. C. Hayes put d'autre part établir que la cuve retrouvée dans la tombe n° 38, pour être celle de Thoutmosis I^{er}, n'en devait pas moins être datée, d'un point de vue stylistique, du règne de Thoutmosis III. Il en conclut que la momie royale avait dû subir un nouveau transfert après la mort d'Hatchepsout : en la dotant d'un nouveau sarcophage, Thoutmosis III lui aurait fait regagner son ancienne tombe (*i.e.* KV 38) ⁴⁹.

Ce dernier point a été contesté par John Romer dans un article remettant en question l'attribution de la tombe n° 38. L'analyse du matériel ayant conduit l'auteur à dater de l'époque de Thoutmosis III de nouveaux objets en plus du sarcophage, il en vint alors à voir dans la tombe elle-même une construction de ce règne, que Thoutmosis III aurait fait aménager et en partie rééquiper pour l'ultime repos de son grand-père ⁵⁰. Quelques pièces provenant du mobilier funéraire primitif auraient pu toutefois y être transférées en même temps que la momie. Quant à la première sépulture de Thoutmosis I^{er}, exécutée sous la direction de l'architecte Inéni ⁵¹, elle serait à rechercher dans la KV 20 où J. Romer croit pouvoir déceler deux étapes de construction, qu'il attribue respectivement à Thoutmosis I^{er} et à Hatchepsout.

Cette hypothèse s'inscrit dans une polémique plus large concernant l'identification des premiers tombeaux royaux de la XVIII^e dynastie, car au-delà de l'interprétation des données architecturales de la KV 20, c'est en réalité le plan de la KV 38 qui est au centre du débat. Selon J. Romer, en effet, la forme ovale de la chambre funéraire serait caractéristique du règne de Thoutmosis III (cf. KV 34), et sa présence dans les tombes n° 38 et n° 42 conduirait à réévaluer la datation de la première, ainsi que l'identification de la seconde, généralement attribuée à Thoutmosis II ⁵².

⁴⁵ Un état des questions a été tout récemment dressé par L. GABOLDE, « Les tombes d'Hatchepsout », *Égyptes* 17, 2000, p. 51-56.

⁴⁶ Voir H. E. WINLOCK, « Notes on the Reburial of Tuthmosis I », *JEA* 15, 1929, p. 56-67.

⁴⁷ Voir M. GABOLDE, *D'Akhenaton à Toutânkh-amon*, Lyon, 1998, p. 267-270 ; L. GABOLDE, *Égyptes* 17, p. 55.

⁴⁸ Le premier est conservé au musée du Caire (JE 37678). Le second se trouve au musée de

Boston (MFA 04.278) où il a fait l'objet d'une nouvelle étude par P. DER MANUELIAN, C. LOEBEN, « New Light on the Recarved Sarcophagus of Hatshepsut and Thutmose I in the Museum of Fine Arts, Boston », *JEA* 79, 1993, p. 121-155.

⁴⁹ Voir W. C. HAYES, *Royal Sarcophagi of the XVIII Dynasty*, Princeton, 1935, p. 141-142 ; 150-151.

⁵⁰ Voir J. ROMER, « Tuthmosis I and the Bibân el-Molûk : Some Problems of Attribution », *JEA* 60, 1974, p. 119-133.

⁵¹ Pour la biographie d'Ineni mentionnant le creusement de la tombe royale, voir *Urk.* IV, 57, 3-5, et E. DZIOBEK, *Das Grab des Ineni, Theben Nr. 81*, *ArchVer* 68, 1992, p. 51-53 ; 138-139 ; M. BORLA, « Alcuni aspetti dell' autobiografia di Ineni », *SEAP* 14, 1995, p. 16, n. 21-22.

⁵² Voir ROMER, *JEA* 60, p. 122 ; *id.*, « The Tomb of Tuthmosis III », *MDAIK* 31, 1975, p. 347.

Par le nouvel éclairage qu'elles apportaient, on peut aisément concevoir que les thèses de John Romer concernant les tombes KV 38, KV 20 et KV 42, aient suscité de nombreuses réactions. Si certains auteurs y ont entièrement souscrit, beaucoup en ont discuté le détail, que ce soit pour les réfuter, en infirmer seulement certains points ou, au contraire, aller plus loin dans l'argumentation ⁵³.

Une des critiques qui s'élève le plus fréquemment concerne l'identification de la KV 20 comme premier lieu de sépulture pour Thoutmosis I^{er}. De manière générale, l'emplacement de la tombe à proximité du temple de Deir el-Bahari plaide en faveur de son attribution à la souveraine. Outre le lien géographique entre les deux monuments, la découverte de dépôts de fondation inscrits au nom d'Hatchepsout ⁵⁴ semble de nature à confirmer l'appartenance primitive de la KV 20. L'opinion selon laquelle la reine y aurait fait transférer la dépouille de son père est, pour sa part, communément admise.

C'est au sujet des tombes KV 38 et KV 42 que les avis sont le plus partagés. Les auteurs se divisent en fonction du point de vue qu'ils adoptent face au classement typologique des tombeaux de la Vallée des Rois. Celui-ci est normalement fondé sur la reconnaissance d'un processus graduel d'évolution dont la tombe KV 38 constituerait précisément le point de départ ⁵⁵. Dans la perspective de ce développement, la KV 42 tiendrait le milieu entre la tombe n° 38 (Thoutmosis I^{er}) et la tombe n° 34 (Thoutmosis III), en justifiant ainsi son attribution à Thoutmosis II. Quant à la KV 20, elle serait à l'image de la souveraine : hors norme.

L'objection qui est avancée à l'encontre de cette classification des tombes réside dans la découverte de quelques objets mentionnant l'épouse royale de Thoutmosis III, la reine Méryt-Rê-Hatchepsout à l'entrée de la KV 42 ⁵⁶. Il n'est cependant pas certain qu'il s'agisse de dépôts de fondation originaux. E. Hornung émet pour sa part des doutes quant à la valeur de ces objets en tant qu'éléments de datation. Reprenant méthodiquement la question, il s'est attaché à montrer qu'en dépit des suggestions qui avaient été faites, la KV 42 restait parmi toutes les candidates de la Vallée des Rois celle qui avait le plus de chance de correspondre à la sépulture prévue pour Thoutmosis II ⁵⁷. Indépendamment du fait de savoir si celui-ci y fut réellement inhumé, cette tombe est selon lui la seule à présenter des caractéristiques royales, tant du point de vue de l'architecture que de la décoration ⁵⁸.

⁵³ Les thèses de Romer sont par ex. suivies par REEVES, *Valley of the Kings*, p. 13-19 ; C. N. REEVES, R. H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres, 1996, p. 91-96 ; N. & H. STRUDWICK, *Thebes in Egypt. A Guide to the Tombs and Temples of Ancient Luxor*, Londres, 1999, p. 97-98 ; 127. Les arguments concernant les tombes KV 38 et KV 20 ont notamment été rediscutés par H. ALTENMÜLLER, « Bemerkungen zu den Königsgräbern des Neuen Reiches », *SAK* 10, 1983, p. 25-38 ; G. B. JOHNSON, « No one seeing, no one hearing. KV 38 & KV 20 : The First Royals Tombs in the Valley of the Kings », *KMT* 3, 4, 1992-1993, p. 64-81 ; DER MANUELJAN, LOEBEN, *JEA* 79, p. 121-155.

⁵⁴ Voir *ibid.*, p. 127 ; THOMAS, *Necropoleis*, p. 75, n. 70.

⁵⁵ Pour ce processus déjà évoqué par HAYES, *Royal Sarcophagi*, p. 7, voir E. HORNUNG, « Struktur und Entwicklung der Gräber im Tal der Könige », *ZÄS* 105, 1978, p. 64-65.

⁵⁶ H. Carter signale la découverte dans ses carnets, voir *GI Notebook D*, I., J. 386, cité dans THOMAS, *Necropoleis*, p. 79. Une photo d'archives inédite a été récemment publiée par M. EATON-KRAUSS, « The Fate of Sennefer and Senetnay at Karnak Temple and in the Valley of the Kings », *JEA* 85, 1999, pl. XIX.3. On trouve par ailleurs une étude de ces objets dans M. EL-BIALY, « Récentes recherches

effectuées dans la tombe n° 42 de la Vallée des Rois », *Memnonia* 10, 1999, p. 161-178, pl. XLIII-XLVII.

⁵⁷ Voir E. HORNUNG, « Das Grab Thutmosis' II », *RdE* 27, 1975, p. 125-131.

⁵⁸ Il est en grande partie rejoint sur ce point par EL-BIALY, *Memnonia* 10, p. 170-172. Le caractère « secondaire » des dépôts de fondation au nom de Méryt-Rê-Hatchepsout est également évoqué par A. DODSON, « The Tombs of the Kings of the Early Eighteenth Dynasty at Thebes », *ZÄS* 115, 2, 1988, p. 120. Sur le remploi ultérieur de la KV 42 pour Sennefer, voir EATON-KRAUSS, *JEA* 85, p. 122-127 ; EL-BIALY, *loc. cit.*

Tel n'est pas l'avis de L. Gabolde pour qui les dépôts de fondation excluent formellement l'attribution de la KV 42 à Thoutmosis II et impliquent obligatoirement sa datation sous le règne de Thoutmosis III. Rejoignant John Romer sur de nombreux points, il partage l'idée selon laquelle la forme ovale de la chambre funéraire ne serait pas une caractéristique royale, mais seulement une « particularité éphémère » de ce règne, dont on trouverait un autre exemple dans la KV 38. Concernant le lieu initial d'inhumation de Thoutmosis I^{er}, il écarte en revanche la KV 20 en raison du lien trop manifeste que la tombe entretient avec le temple de Deir el-Bahari. La solution qu'il envisage est tout autre : la première sépulture de Thoutmosis I^{er}, de même que celle de Thoutmosis II, seraient encore inconnues et resteraient à découvrir⁵⁹.

Il nous a paru important de réexposer l'ensemble de ces données pour mieux cerner le contexte dans lequel apparaît notre documentation. S'agissant des deux sépultures qui nous concernent directement, nous pouvons résumer la situation comme suit : la seule tombe dont l'identification soit assurée est la KV 20. Son attribution à Hatchepsout repose tant sur la présence de dépôts de fondation que sur son voisinage avec le temple de Deir el-Bahari. Elle fut conçue pour abriter la sépulture de la souveraine qui, par volonté politique d'affirmer sa filiation, fit réinhumer à ses côtés la dépouille de son père, Thoutmosis I^{er}.

En revanche, la tombe KV 38 ne présente pour sa part aucun critère de datation certain. Les dépôts de fondation exhumés à l'entrée étant malheureusement anépigraphes⁶⁰, on dispose seulement des restes de matériel funéraire au nom de Thoutmosis I^{er}. Au vu du sarcophage, il est néanmoins probable que la tombe ait été rééquipée sous Thoutmosis III, lorsque celui-ci procéda au réensevelissement de son aïeul. La question, non encore résolue aujourd'hui, est donc de savoir si la tombe n° 38 correspond à la sépulture primitive de Thoutmosis I^{er} (qu'il aurait réintégré après un bref séjour dans la KV 20) ou bien à une nouvelle tombe, réalisée pour lui sous Thoutmosis III.

Établir dans ces conditions l'origine des blocs inscrits – dont les fragments se sont trouvés inégalement répartis entre les tombes KV 38 et KV 20 – revient à trancher entre différentes possibilités. Soit l'ensemble provient de la première tombe et aurait été ultérieurement transporté dans la seconde (à l'exception des fragments CG 24990A-24990B retrouvés sur place par V. Loret); soit les blocs se trouvaient initialement chez Hatchepsout, et deux d'entre eux (les fragments CG 24990A-24990B) auraient été ensuite transférés dans la KV 38. Enfin, on ne peut écarter une troisième hypothèse, selon laquelle le matériel respectivement mis au jour dans les deux hypogées pourrait provenir de la tombe primitive de Thoutmosis I^{er}, au cas où celle-ci serait distincte de la KV 38.

Face à une telle situation, la prise en compte de tout nouvel argument pourrait être décisive. Or il existe un élément nouveau : c'est le fait, aujourd'hui assuré, que la salle du sarcophage de la KV 38 possédait une décoration murale sur enduit offrant une seconde

⁵⁹ Voir L. GABOLDE, « La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses conséquences sur la datation des momies royales et leurs répercussions sur l'histoire

du développement de la Vallée des Rois », *SAK* 14, 1987, p. 76-81 ; *id.*, « La Montagne Thébaine garde encore des secrets », *DossArch* 149-150, 1990,



p. 56-59 ; *id.*, *Égyptes* 17, p. 54.

⁶⁰ Voir THOMAS, *Necropoleis*, p. 72, n. 42-43.

version du *Livre de l'Amdouat*. Plusieurs indices le laissent déjà supposer. En effet, les restes d'une frise de *khékérous* subsistant dans la partie supérieure des parois avaient déjà été observés par H. Carter ⁶¹, tandis que la découverte de deux parcelles de revêtement décoré avait été signalée par G. Daressy dans le *Catalogue général* du musée du Caire, à la suite de la description des fragments calcaires CG 24990A-24990B.

Ainsi peut-on lire à la rubrique C de cette même référence 24990 :

Deux autres fragments d'inscriptions sur stuc [24990C1-C2] ont été recueillis dans la même tombe ; les lettres (sic) sont beaucoup plus grandes, la largeur des colonnes atteignant 0 m. 03 cent ⁶².

Viennent ensuite quelques informations sur les inscriptions de ces fragments. Le premier [CG 24990C1] présente le dessin agrandi d'un signe  accolé à deux traits verticaux qui pourraient correspondre au bas d'un signe . Comme l'a reconnu G. Daressy, ces éléments appartiennent en fait à l'iconographie du registre médian de la VIII^e heure de l'*Amdouat* et devaient faire partie du groupe des figures n^{os} 589-597. Représentées au moyen de signes *šms* et personnifiées par l'ajout d'une tête humaine, elles forment une escorte protectrice auprès du dieu solaire ayant pour mission de percer ses ennemis de couteaux ; comme tous les personnages de la VIII^e heure, elles sont par ailleurs associées au signe de l'étoffe *mnḥ*.

Partant de cette identification, il est clair que le texte noté juste au-dessous se réfère au registre inférieur de cette même division. Tel qu'il a été retranscrit, on peut en effet y reconnaître un extrait se rapportant à la 8^e ou à la 9^e caverne ⁶³. Il en va de même de l'inscription figurant sur le second fragment [CG 24990C2], malgré l'interprétation erronée qu'en a donnée G. Daressy en l'attribuant à la V^e heure de l'*Amdouat*. Le passage conservé offre en effet la description d'un bruit infernal ; s'il existe bien une évocation analogue dans le cadre de la V^e division ⁶⁴, le thème des sonorités étranges émanant de certaines parties du monde inférieur est en réalité essentiellement caractéristique de la VIII^e division. De fait, l'examen du texte conduit à faire le rapprochement avec une formulation commune aux légendes des 8^e et 9^e cavernes ⁶⁵.

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas réussi à retrouver la moindre trace de ces deux fragments CG 24990C1-C2 dans les collections du musée du Caire ⁶⁶. En revanche, nous avons eu la chance de pouvoir observer une nouvelle portion d'enduit détachée des parois, qui venait d'être mise au jour à la suite des travaux réalisés par M. El-Bialy dans la tombe n^o 38. Cette découverte revêt pour nous une très grande importance, car elle confirme

⁶¹ Voir *ibid.*, p. 72 ; ROMER, *JEA* 60, p. 122 ; JOHNSON, *KMT* 3, 4, p. 71 (illustration).

⁶² Voir DARESSY, *Fouilles*, p. 304. L'existence de ces deux fragments n'a pas été prise en compte dans la publication du *Livre de l'Amdouat*. Notons que le hasard de la conservation fait que les textes figurant sur ces documents sont par ailleurs manquants dans la version calcaire.

⁶³ Le début du texte est identique dans les deux

cas : *wnn.sn m šhrw pn mnḥwt.sn [m-b:ḥ].sn mn(w) [hr š'.sn m] sšt: ...*, cf. *TzAm* II, p. 633 ou p. 637.

⁶⁴ Voir *TzAm* II, p. 444-445.

⁶⁵ [... m] *itrwt.sn i[w] sgm.t(w) hrw ḥt m krrt [tn] mī hrw [...]*, cf. *TzAm* II, 634 ou 638. Dans la mesure où le texte montre précisément une lacune à l'endroit qui pourrait les départager, il n'est guère possible de trancher entre les deux versions : ... *mī hrw ḥ: nprwt m nww* (8^e caverne) et ... *mī hrw*

ngg n bik ntry (9^e caverne).

⁶⁶ Ces deux fragments sur stuc ne sont pas inscrits au *Journal d'entrée* et paraissent uniquement mentionnés dans la publication de Daressy. Bien que provenant de la même trouvaille, il ne sont pas conservés avec les fragments calcaires CG 24990A-24990B. Il semblerait toutefois qu'ils aient été vus par E. Wente, si l'on en croit le témoignage de JOHNSON, *KMT* 3, 4, p. 72, n. 12.

l'existence d'une seconde version du *Livre de l'Amdouat* sur stuc, dont la prise en compte pourrait se révéler déterminante dans le débat qui nous occupe.

Les fragments exhumés par M. El-Bialy livrent de nouveaux vestiges de la VIII^e heure, manifestement très comparables à ceux publiés dans le *Catalogue général*. Ainsi, on retrouve une taille équivalente pour les signes, de l'ordre de 3 cm. Comme le soulignait G. Daressy, ces dimensions sont très nettement supérieures à celles des hiéroglyphes inscrits sur les fragments calcaires, ce qui prouve que les deux versions du *Livre de l'Amdouat* n'ont pas été conçues à la même échelle. Avec la version sur stuc, il semble qu'une étape ait été franchie dans le processus de transposition du modèle qui n'est pas reproduit tel quel, mais cette fois agrandi.

La présence des fragments sur stuc pose le problème de la coexistence de deux versions différentes de l'*Amdouat* dans la KV 38. En effet, on imagine mal que deux exemplaires du même livre aient pu figurer ensemble dans la même tombe, à moins de correspondre à deux phases de décoration distinctes, l'une datant de Thoutmosis I^{er} (sur calcaire) et l'autre de Thoutmosis III (sur stuc). Dans ce cas, il faudrait supposer le déroulement suivant : la version calcaire aurait été introduite dans la KV 38 à l'occasion de la première inhumation de Thoutmosis I^{er}, avant d'être transférée chez Hatchepsout en même temps que la dépouille royale ; par la suite, Thoutmosis III aurait donné l'ordre d'exécuter une nouvelle décoration sur les parois de la chambre funéraire, en vue du réensevelissement de son grand-père dans la KV 38.

Si le mérite de ce scénario est de conserver à la tombe n° 38 son statut de premier hypogée creusé dans la Vallée des Rois, il ne résout cependant pas toutes les difficultés. En effet, nous avons vu plus haut que les blocs calcaires ne s'adaptaient pas de manière satisfaisante à l'architecture de la KV 38. Le fait qu'ils aient pu ne pas être assemblés constitue certes un argument en faveur de leur transport ultérieur dans la KV 20, mais ceci ne donne pas la clé de leur agencement initial dans la KV 38. C'est pourquoi il nous semble légitime d'explorer d'autres possibilités.

Face à la question que soulève l'organisation spatiale des blocs calcaires, la candidature d'un tombeau non encore identifié, mais correspondant à la sépulture primitive de Thoutmosis I^{er}, possède naturellement de l'attrait. On peut en effet se flatter que les problèmes d'agencement trouveront leur solution dans un autre contexte architectural, mais tant que nous ne disposerons pas de preuves tangibles concernant l'existence de ce monument, il nous paraît préférable de ne pas tabler davantage sur cette hypothèse.

Reste donc à examiner la KV 20. Bien que la disposition des blocs au sein de la chambre funéraire suscite *a priori* les mêmes interrogations, il nous semble cependant qu'une nouvelle solution puisse être entrevue dans le cadre de cette tombe. En l'occurrence, c'est la référence à la tradition du Moyen Empire dont témoignent bien des réalisations de la reine Hatchepsout, qui pourrait nous mettre sur la voie. Si l'on considère que la reine a conçu son temple funéraire sur le modèle de celui de Montouhotep-Nebhépetrê, il ne serait pas étonnant qu'elle se soit également inspirée d'exemples antérieurs pour la facture de sa tombe. À cet égard, la confection d'un parement en pierre aurait divers antécédents⁶⁷, et l'on peut tout particulièrement songer ici à la sépulture de la reine Néféroù dont la chambre sépulcrale

présentait un revêtement de grès orné de frises d'objets, de formules d'offrandes, ainsi que d'extraits des *Textes des Pyramides* et des *Textes des Sarcophages* au tracé nettement cursif⁶⁸.

De ce point de vue, nous ne remettons pas en cause le fait que la salle du sarcophage de la tombe n° 20 ait été destinée à être revêtue d'un parement calcaire⁶⁹, mais nous pensons que celui-ci n'a jamais été réalisé. Cette hypothèse nous permettrait en effet d'expliquer les particularités de la documentation. Notre idée est que les blocs inscrits du musée du Caire pourraient à l'origine correspondre à des dalles de calcaire vierges, introduites dans la sépulture en nombre suffisant pour former le matériau de parement de la chambre funéraire. Une fois sur place, les éléments auraient pu être numérotés en vue de leur disposition future : cela justifierait les traces de numérotation relevées sur nos blocs, et serait conforme à une pratique de construction bien attestée au Moyen Empire⁷⁰.

Ensuite, il faudrait supposer que les travaux aient été interrompus. Pour une raison qui nous échappe, mais qui est peut-être liée au décès d'Hatchepsout, on aurait renoncé à monter le parement de la chambre funéraire, et par conséquent abandonné le projet de décoration murale. Pour que la reine ne soit cependant pas privée d'une composition destinée à assurer son devenir *post-mortem*, on aurait utilisé certaines dalles de parement, désormais inutiles, pour y reproduire le *Livre de l'Amdouat*⁷¹. Figuré à petite échelle sur des blocs séparés, cet exemplaire aurait toutes les caractéristiques du modèle sur papyrus (y compris son aspect anonyme⁷²), avec cependant cette différence essentielle, qu'étant inscrit sur un support de pierre inaltérable, il serait revêtu d'un caractère sacré⁷³.

Nous parvenons donc à la conclusion que les blocs de calcaire inscrits pourraient être attribués à Hatchepsout. Cette opinion s'accorderait d'ailleurs avec le fait que c'est dans sa tombe n° 20 que l'on a découvert la majeure partie des fragments. Si l'on considère que les deux éléments CG 24990A-24990B retrouvés par V. Loret dans la KV 38 sont de très petite taille et constituent à proprement parler des éclats (ex. pl. I a), on peut envisager que ces morceaux de dalles brisées aient été mêlés par erreur au matériel funéraire de Thoutmosis I^{er}, lorsque celui-ci subit son ultime transfert dans la KV 38⁷⁴. Quant à savoir si cette dernière tombe, présentant une seconde version du *Livre de l'Amdouat* sur stuc, fut entièrement créée sous le règne de Thoutmosis III, ou simplement décorée par lui, nous attendrons pour nous prononcer que l'archéologie – qui n'a peut-être pas dit son dernier mot – démontre de façon irréfutable l'existence de la sépulture primitive de Thoutmosis I^{er}.

⁶⁷ Voir notamment D. ARNOLD, *Gräber des Alten und Mittleren Reiches in El-Tarif*, ArchVer 17, 1976, p. 34 ; 37, n. 104.

⁶⁸ Pour cette tombe TT 319, voir PM I, 1, 391-393 ; H. E. WINLOCK, « The Egyptian Expedition 1924-1925. The Museum's Expedition at Thebes », *BMMA* 21, 1926, p. 10-12, fig. 7 ; *id.*, « The Egyptian Expedition 1925-1927. The Museum's Expedition at Thebes », *BMMA* 23, 1928, p. 4-6, fig. 2-3.

⁶⁹ La présence d'un parement se justifierait d'autant plus que la qualité de la roche était particulièrement médiocre dans la KV 20, voir DAVIS

et al., *Hâtshopsîtû*, p. XIV ; JOHNSON, *KMT* 3, 4, p. 76-77 ; GABOLDE, *Égyptes* 17, p. 53.

⁷⁰ Voir D. ARNOLD, *Building in Egypt. Pharaonic Stone Masonry*, New York, 1991, p. 21, fig. 1.20. L'illustration montre précisément un exemple de blocs numérotés de 1 à 5, qui sont en l'occurrence assemblés pour former une voûte.

⁷¹ On peut supposer que le sort des autres dalles fut d'être réutilisées ailleurs, l'absence de décoration ayant vraisemblablement favorisé leur emploi.

⁷² Rappelons qu'à la différence des versions de Thoutmosis III et d'Ouseramon, cet exemplaire ne

présente aucun ajout permettant d'identifier son propriétaire, cf. ABITZ, *OBO* 146, p. 23-24 ; 26.

⁷³ Cf. P. VERNUS, « Supports d'écriture et fonction sacralisante dans l'Égypte pharaonique », in R. LAUFER (éd.), *Le texte et son inscription*, Paris, 1989, p. 34.

⁷⁴ Nous rejoignons ici l'idée exprimée par ROMER, *JEA* 60, p. 120 : « ... it would not seem unreasonable to suggest that the two pieces were brought from KV 20 along with other objects during the reburial, their small size, the largest measuring only 0,27 x 0,27 m, allowing easy transportation. »

■ Conclusion

Au terme de cette étude consacrée au premier exemplaire connu du *Livre de l'Amdouat*, il nous paraît utile de résumer les résultats de notre enquête. Concernant le lieu de découverte, la confrontation des différentes notices du musée du Caire a permis d'établir que l'ensemble de la documentation avait bien été retrouvé dans la tombe d'Hatchepsout, à l'exception des deux fragments CG 24990A-24990B exhumés dans la tombe n° 38. On a par ailleurs tout lieu de penser que le fragment Sp. 2328, entré ultérieurement dans les collections, devait également provenir de la KV 20.

L'examen des différents éléments composant le premier exemplaire de l'*Amdouat* a fait ressortir un certain nombre de particularités matérielles qui nous conduisent à mettre en doute le fait que les blocs inscrits aient pu s'insérer dans le cadre architectural des tombes KV 38 ou KV 20, ou qu'ils aient pu former un assemblage rectangulaire cohérent autour de la cuve funéraire. De par leur taille et leur facture, ces objets s'apparentent davantage à la transposition sur support solide d'une version de l'*Amdouat* sur papyrus, dont le découpage se révèle souvent arbitraire.

La présence d'indications numériques antiques relevées sur certains des blocs nous a fait un moment espérer qu'elles pourraient nous apporter la clé de leur agencement en témoignant notamment d'un souci de répartition des heures en fonction des quatre points cardinaux. Force est cependant de constater que seule la séquence des quatre dernières divisions, reproduites sur cinq supports différents numérotés de 1 à 5, s'affirme de manière indiscutable.

À l'aune de ces observations, il est apparu que la question encore très débattue de l'origine initiale des fragments pouvait trouver une solution plausible dans la candidature de la tombe n° 20. Outre la certitude, désormais acquise, que la KV 38 présentait une seconde version de l'*Amdouat* sur stuc, on peut trouver une explication à la présence de la version calcaire chez Hatchepsout, en supposant que certains blocs de parement, numérotés pour les besoins du montage, aient été détournés de leur destination première : à défaut de doter la salle du sarcophage d'une décoration murale, on se serait contenté de reproduire le modèle de l'*Amdouat* sur ces supports de pierre non appareillés, afin que le caractère inaltérable de la pierre garantisse au moins la pérennité du texte sacré. Dans ces conditions, il faudrait donc admettre que le premier exemplaire du *Livre de l'Amdouat* qui nous soit conservé ait été réalisé pour la reine Hatchepsout.

Document	Nombre de fragments	Dimensions approximatives	Identification de l'heure	Notations dans la marge supérieure	Négatifs musée du Caire
A	2	L. 54 × H. 42 cm	V ^e heure	2 traits (+ 1 coulure?)	26-8/17
B	3	L. 34 × H. 24 cm L. 26 × H. 15 cm L. 10 × H. 35 cm	VII ^e heure (B1) VII ^e heure (B2) III ^e heure (B3)	1 trait (B1)	26-8/16 = <i>Pl. II a</i>
C	3	L. 112 × H. 42 cm	V ^e heure	1 trait	26-8/20 = <i>Pl. III</i> 26-8/19
D	1	L. 54 × H. 42 cm	X ^e heure XI ^e heure		26-8/14 26-8/15
E	2	L. 88 × H. 42 cm	VI ^e heure	2 traits	26-8/15 26-8/18
F	5	L. 90 × H. 42 cm	IV ^e heure		26-10/10 (Album) = <i>Pl. II b</i> 26-10/11
G	4	L. 86 × H. 42 cm	X ^e heure	2 traits	26-10/8 = <i>Pl. VII</i> 26-10/9 = <i>Pl. VIII</i>
H	1	L. 86 × H. 42 cm	I ^e heure		26-10/7 26-10/10
I	2	L. 77 × H. 42 cm	XI ^e heure XII ^e heure	4 traits	26-10/6 (Album) 26-10/5
J	3	L. 116 × H. 42 cm	IX ^e heure	1 trait	26-10/5 26-10/3 = <i>Pl. V</i> 26-10/4 26-8/2
K	1	L. 75 × H. 42 cm	VI ^e heure		26-8/23 26-8/22
L	1	L. 76 × H. 42 cm	II ^e heure III ^e heure	(restes de 2 ou 3 traits?)	26-8/25 26-8/26
M	3	L. 116 × H. 42 cm	XII ^e heure	5 traits	26-8/26 26-8/24 = <i>Pl. IX</i> 26-8/21 26-10/1 = <i>Pl. IV</i>
N	5	L. 78 × H. 42 cm	VII ^e heure VIII ^e heure	2 traits	26-10/1 = <i>Pl. IV</i> 26-10/2
Sp. 2328	1	L. 38 × H. 44,5 cm	X ^e heure		= <i>Pl. VI</i>
Sp. 2329	1	L. 26,5 × H. 28 cm	III ^e heure		cf. DARESSY, <i>Fouilles</i> , pl. LVII
Sp. 2330	1	L. 32 × H. 15 cm	II ^e heure	1 trait	= <i>pl. I a</i>

Tableau 1. Analyse des fragments (données générales).

Les références *en italique* relatives aux négatifs du musée du Caire correspondent aux planches photographiques du présent article.

Document	Heure	Extrait du <i>Livre de l'Amdouat</i>	Texte (d'après <i>TzAm</i>)	Figures (d'après <i>ÄgAbb</i> 7, 1963)
A	V ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 408-414 II, 427-433 II, 449-455	n° 348-356 n° 378-386 n° 396-400
B	VII ^e III ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur texte final	II, 532-53 II, 548-551 II, 566-567 I, 329-331	n° 490-492 ... n° 533-536
C	V ^e	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 384-387 II, 388-392 II, 393-406 II, 415-427 II, 433-450	n° 329-347 n° 357-374 n° 387-392
D	X ^e XI ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 714-717 III, 728-731 III, 741-742 III, 743-746 III, 746-750 III, 750-752 III, 764-766 III, 779-781	n° 713-717 n° 741-744 n° 751-753 n° 754-755 n° 779-784 n° 804-807
E	VI ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 472-485 II, 492-505 II, 513-522	n° 410-430 n° 445-459 n° 472-486
F	IV ^e	introduction horizontale texte des chemins registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 347-349 II, 349-353 II, 354-361 II, 363-372 II, 375	n° 278-282 / 285-287 n° 294-297 / ... n° 317- ... / ... - 324
G	X ^e	introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 701-703 III, 708-714 III, 721-728 III, 735-741	n° 701-712 n° 728-740 n° 746-750
H	I ^e	titre de l' <i>Amdouat</i> introduction verticale registre supérieur registre médian registre inférieur	I, 100-109 I, 110-113 I, 114-126 I, 126-133 / 133-139 I, 140-150	n° 1-42 n° 43-63 / 64-82 n° 83-124
I	XI ^e XII ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 757-764 III, 770-779 III, 785-792 III, 793-797 III, 797 III, 800 III, 816 III, 834-835	n° 764-774 n° 792-803 n° 815-821 n° 822 ... n° 885

Tableau 2. Identification des extraits du *Livre de l'Amdouat*.

Document	Heure	Extrait du <i>Livre de l'Amdouat</i>	Texte (d'après <i>TzAm</i>)	Figures (d'après <i>ÄgAbb 7, 1963</i>)
J	IX ^e	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 645-648 III, 650-653 III, 654-667 III, 668-680 III, 681-696	n° 621-644 n° 645-670 n° 671-692
K	VI ^e	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 456-459 II, 460-464 II, 465-472 II, 485-495 II, 505-512	n° 401-409 n° 431-444 n° 460-471
L	II ^e III ^e	texte final introduction verticale introduction horizontale	I, 218-269 I, 270-273 I, 273	
M	XII ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 804-816 III, 822-834 III, 838-849	n° 827-845 n° 859-884 n° 892-908
N	VII ^e VIII ^e	registre supérieur registre médian registre inférieur introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 541-543 II, 559-562 II, 575-580 II, 581-584 II, 584-587 II, 588-595 II, 606-607 / 610-614 II, 630-633	n° 502-504 n° 525-527 n° 553-555 n° 556-562 n° 578-580 + 5 hailleurs n° 607-609
Sp. 2328	X ^e	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 697-700 III, 700-701 III, 704-707 III, 717-721 III, 732-734	n° 693-700 n° 718-727 n° 745 + 1 ^{er} noyé
Sp. 2329	III ^e	introduction horizontale registre supérieur registre médian	I, 275-276 I, 281-282 / 288-289 I, 294 / I, 300***	n° 211-216 n° 245-243
Sp. 2330	II ^e	introduction horizontale registre supérieur	I, 180-182 I, 187 / I, 194-195	n° 143-144

Tableau 2. (suite). Identification des extraits du *Livre de l'Amdouat*.

Document	Heure	Extrait du <i>Livre de l'Amdouat</i>	Texte (d'après <i>TzAm</i>)	Figures (d'après <i>ĀgAbb 7</i> , 1963)
I ^{re}	H	titre de l' <i>Amdouat</i> introduction verticale registre supérieur registre médian registre inférieur	I, 100-109 I, 110-113 I, 114-126 I, 126-133 / 133-139 I, 140-150	n° 1-42 n° 43-63 / 64-82 n° 83-124
II ^e	Sp. 2330 L	introduction horizontale registre supérieur texte final	I, 180-182 I, 187 / I, 194-195 I, 218-269	n° 143-144
III ^e	L Sp. 2329 B	introduction verticale introduction horizontale introduction horizontale registre supérieur registre médian texte final	I, 270-273 I, 273 I, 275-276 I, 281-282 / 288-289 I, 294 / I, 300*** I, 329-331	n° 211-216 n° 245-243
IV ^e	F	introduction horizontale texte des chemins registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 347-349 II, 349-353 II, 354-361 II, 363-372 II, 375	n° 278-282 / 285-287 n° 294-297 / ... n° 317- ... / ... - 324
V ^e	C A	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 384-387 II, 388-392 II, 393-406 II, 415-427 II, 433-450 II, 408-414 II, 427-433 II, 449-455	n° 329-347 n° 357-374 n° 387-392 n° 348-356 n° 378-386 n° 396-400
VI ^e	K E	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 456-459 II, 460-464 II, 465-472 II, 485-495 II, 505-512 II, 472-485 II, 492-505 II, 513-522	n° 401-409 n° 431-444 n° 460-471 n° 410-430 n° 445-459 n° 472-486
VII ^e	B N	registre supérieur registre médian registre inférieur registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 532-535 II, 548-551 II, 566-567 II, 541-543 II, 559-562 II, 575-580	n° 490-492 ... n° 533-536 n° 502-504 n° 525-527 n° 553-555
VIII ^e	N	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	II, 581-584 II, 584-587 II, 588-595 II, 606-607 / 610-614 II, 630-633	n° 556-562 n° 578-580 + 5 haleurs n° 607-609

Tableau 3. Les heures de l'*Amdouat* dans les fragments calcaires.

Document	Heure	Extrait du <i>Livre de l'Amdouat</i>	Texte (d'après <i>TzAm</i>)	Figures (d'après <i>ÄgAbb 7, 1963</i>)
IX ^e	J	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 645-648 III, 650-653 III, 654-667 III, 668-680 III, 681-696	n° 621-644 n° 645-670 n° 671-692
X ^e	Sp. 2328	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 697-700 III, 700-701 III, 704-707 III, 717-721 III, 732-734	n° 693-700 n° 718-727 n° 745 + 1 ^{er} noyé
	G	introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 701-703 III, 708-714 III, 721-728 III, 735-741	n° 701-712 n° 728-740 n° 746-750
	D	registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 714-717 III, 728-731 III, 741-742	n° 713-717 n° 741-744 n° 751-753
XI ^e	D	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 743-746 III, 746-750 III, 750-752 III, 764-766 III, 779-781	n° 754-755 n° 779-784 n° 804-807
	I	registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 757-764 III, 770-779 III, 785-792	n° 764-774 n° 792-803 n° 815-821
XII ^e	I	introduction verticale introduction horizontale registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 793-797 III, 797 III, 800 III, 816 III, 834-835	n° 822 ... n° 885
	M	registre supérieur registre médian registre inférieur	III, 804-816 III, 822-834 III, 838-849	n° 827-845 n° 859-884 n° 892-908

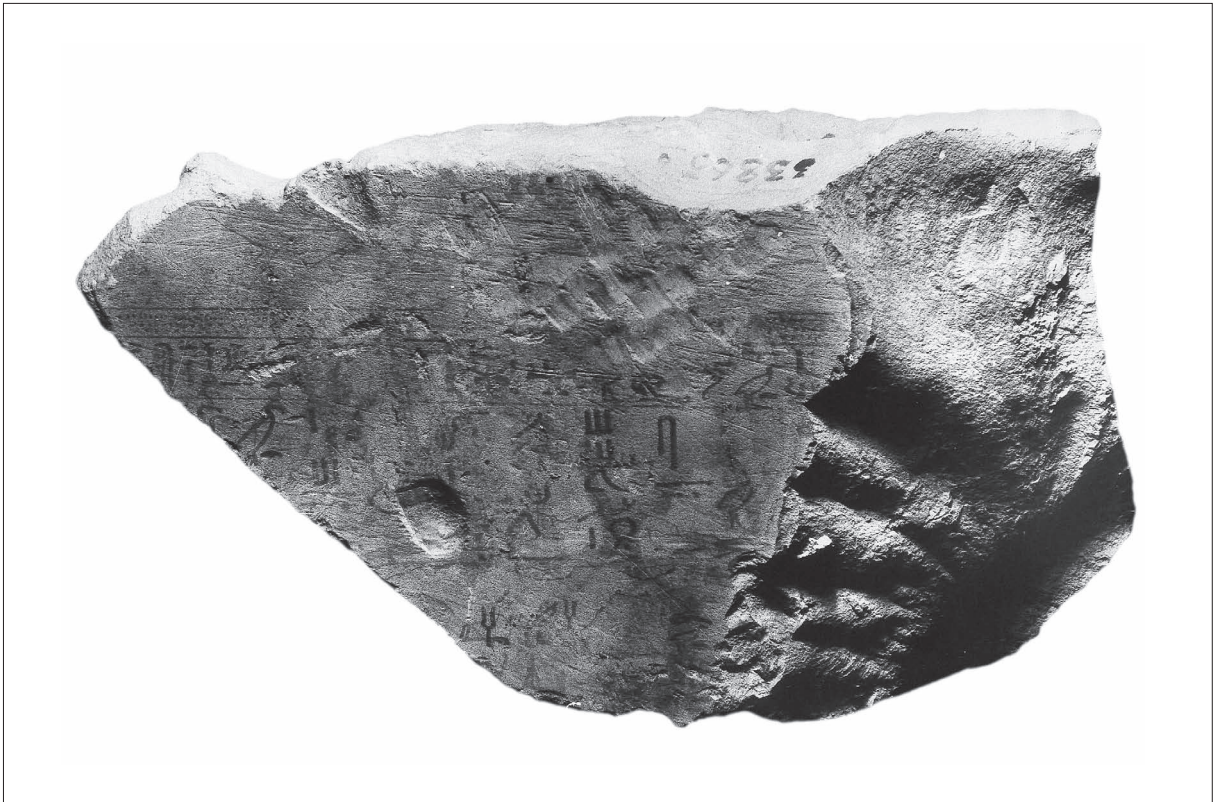
Tableau 3. (suite). Les heures de l'*Amdouat* dans les fragments calcaires.

Heure	Attesté dans la documentation	Doc.	Longueur document	Heure complète ou incomplète	Non attesté dans la documentation
I ^e heure	totalité des registres	H	86 cm	incomplète	texte final
II ^e heure	extrait	Sp. 2330	32 cm	incomplète	introduction ; totalité des registres, sauf : n° 143-144
	texte final	L	65,5 cm		
III ^e heure	introduction	L	7,5 cm	incomplète	totalité des registres, sauf : n° 213-216 n° 242-246 reste du texte final
	extrait	Sp. 2329	26,5 cm		
	extrait texte final	B3	10 cm		
IV ^e heure	début	F	90 cm	incomplète	introduction ; fin : n° 288-291 n° ... - 316 n° 325-328 + texte correspondant
V ^e heure	début	C	112 cm	complète	
	fin	A	54 cm		
VI ^e heure	début	K	75 cm	complète	
	fin	E	88 cm		
VII ^e heure	extrait	B1-B2	26-34 cm	incomplète	introduction ; début et milieu : n° 487-489 / 493-501 n° 505-524 n° 528-532 / 537-552 + texte correspondant
	fin	N	19,5 cm		
VIII ^e heure	début	N	58,5 cm	incomplète	fin : n° 563-570 n° 571-577 / 581-601 n° 610-620 + texte correspondant
IX ^e heure	entière	J	116 cm	complète	
X ^e heure	début	Sp. 2328	[38 cm]	complète	
	suite	G	86 cm		
	fin	D	30 cm		
XI ^e heure	début	D	24 cm	incomplète	milieu : n° 756-763 n° 775-791 n° 808-814 + texte correspondant
	fin	I	60 cm		
XII ^e heure	début	I	17 cm	incomplète	extrait : n° 823-826 n° 846-858 n° 886-891 + texte correspondant
	fin	M	116 cm		

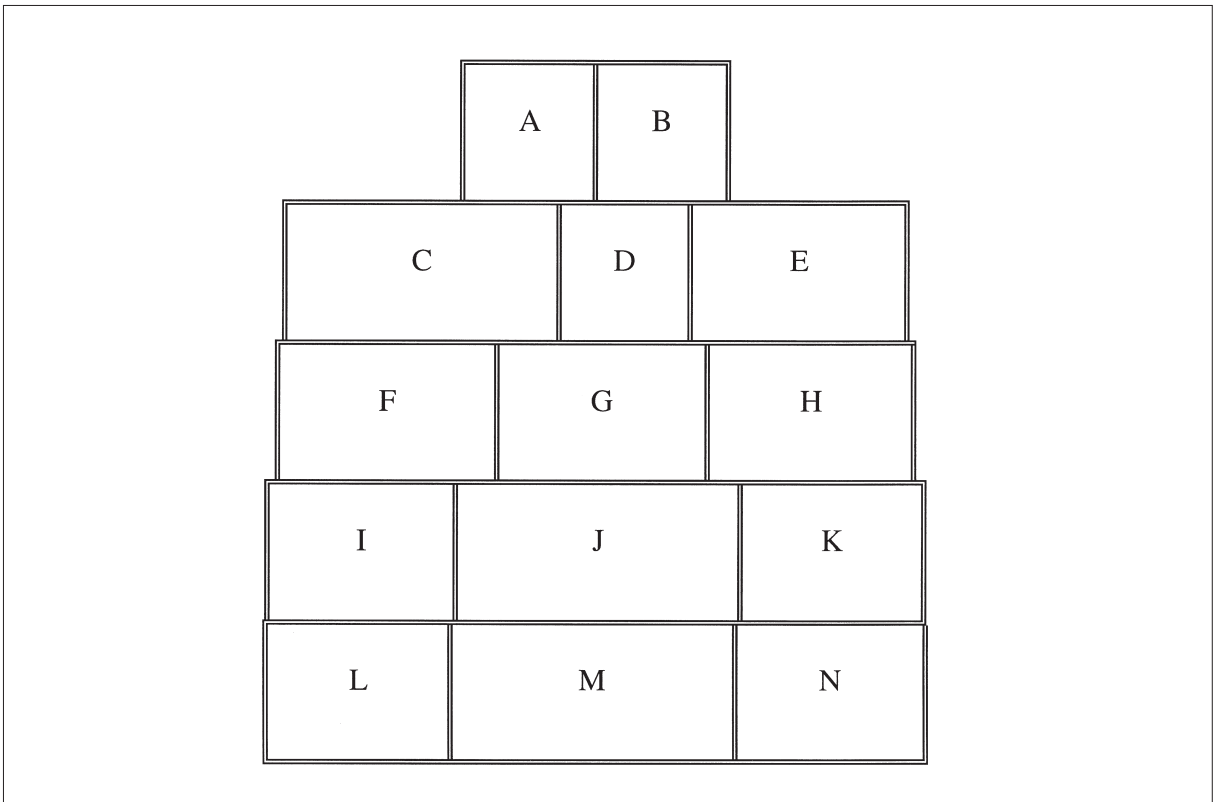
Tableau 4. Passages de l'*Amdouat* attestés dans la documentation.

Heure	Identification	Documentation perdue	Documentation existante	Long. doc.	numéro antique
I ^e	I ^e heure		1 bloc entier = H	86 cm	
I ^e	<i>texte final</i>	<i>1 bloc perdu</i>			
II ^e	II ^e heure	(au moins) <i>1 bloc perdu</i> dont subsiste un fragment = Sp. 2330		32 cm	I
II ^e III ^e	texte final intro. verticale		1 bloc entier = L	76 cm	II ou III (???)
III ^e	III ^e heure	(au moins) <i>1 bloc perdu</i> dont subsiste un fragment = Sp. 2329		26,5 cm	
III ^e IV ^e	texte final intro. verticale	<i>1 bloc perdu</i> dont subsiste un fragment = B3		10 cm	
IV ^e	début		1 bloc cassé = F	90 cm	
IV ^e	<i>fin</i>	<i>1 bloc perdu</i>			
V ^e	début		1 bloc entier = C	112 cm	I
V ^e	<i>fin</i>		1 bloc entier = A	54 cm	II ou III (?)
VI ^e	début		1 bloc entier = K	75 cm	
VI ^e	<i>fin</i>		1 bloc entier = E	88 cm	II
VII ^e	<i>début</i>	<i>1 bloc perdu</i> dont subsistent deux fragments = B1-B2		26-34 cm	I
VII ^e VIII ^e	<i>fin</i> début		1 bloc cassé = N	78 cm	II
VIII ^e	<i>fin</i>	<i>1 bloc perdu</i>			
IX ^e	IX ^e heure		1 bloc entier = J	116 cm	I
X ^e	début		1 bloc cassé = G auquel appartient le fragment Sp. 2328	86 cm	II
X ^e XI ^e	<i>fin</i> début		1 bloc cassé = D	54 cm	
XI ^e XII ^e	<i>fin</i> début		1 bloc cassé = I	77 cm	IIII
XII ^e	<i>fin</i>		1 bloc entier = M	116 cm	IIII

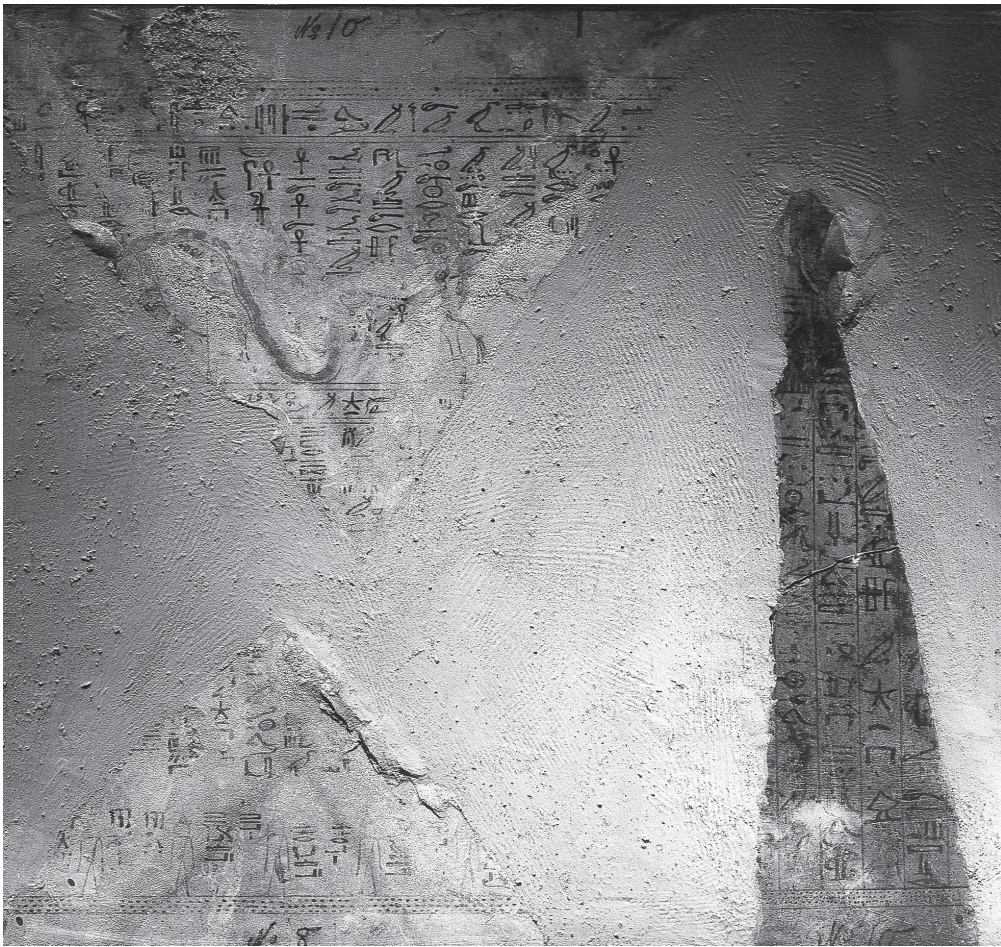
Tableau 5. Reconstitution du premier exemplaire de l'*Amdouat*.



Pl. I a. Fragment de la II^e heure de l'*Amdouat* découvert dans la tombe KV 38, Le Caire JE 33863 / CG 24990B / Sp. 2330. Cliché musée du Caire.

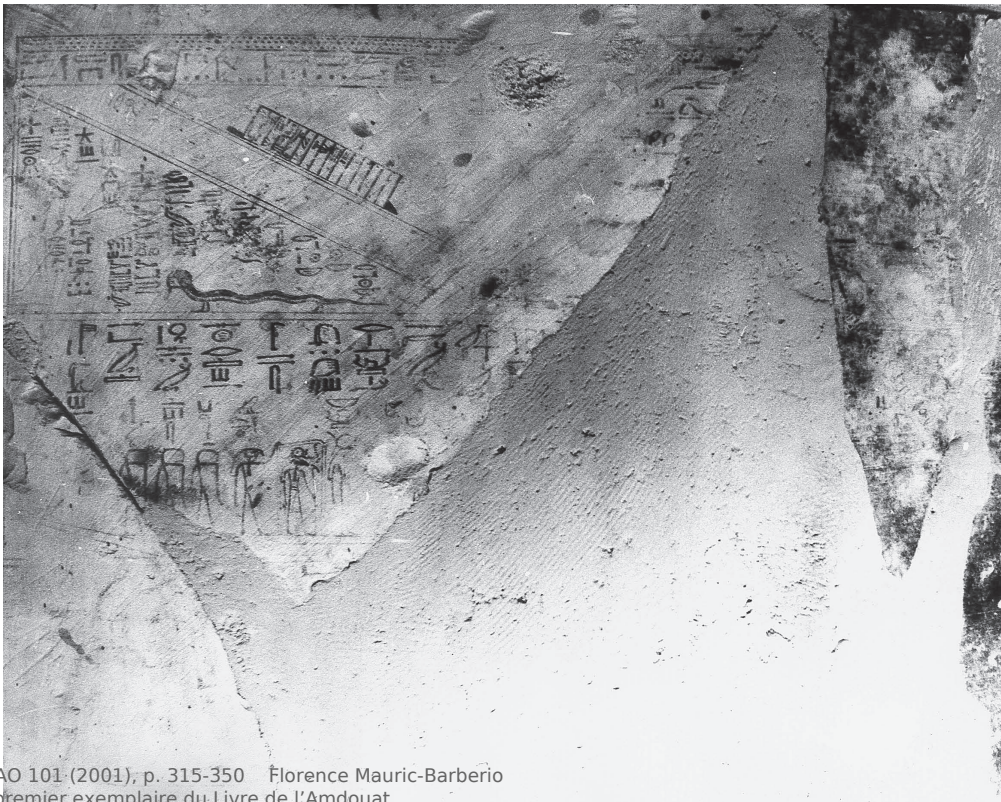


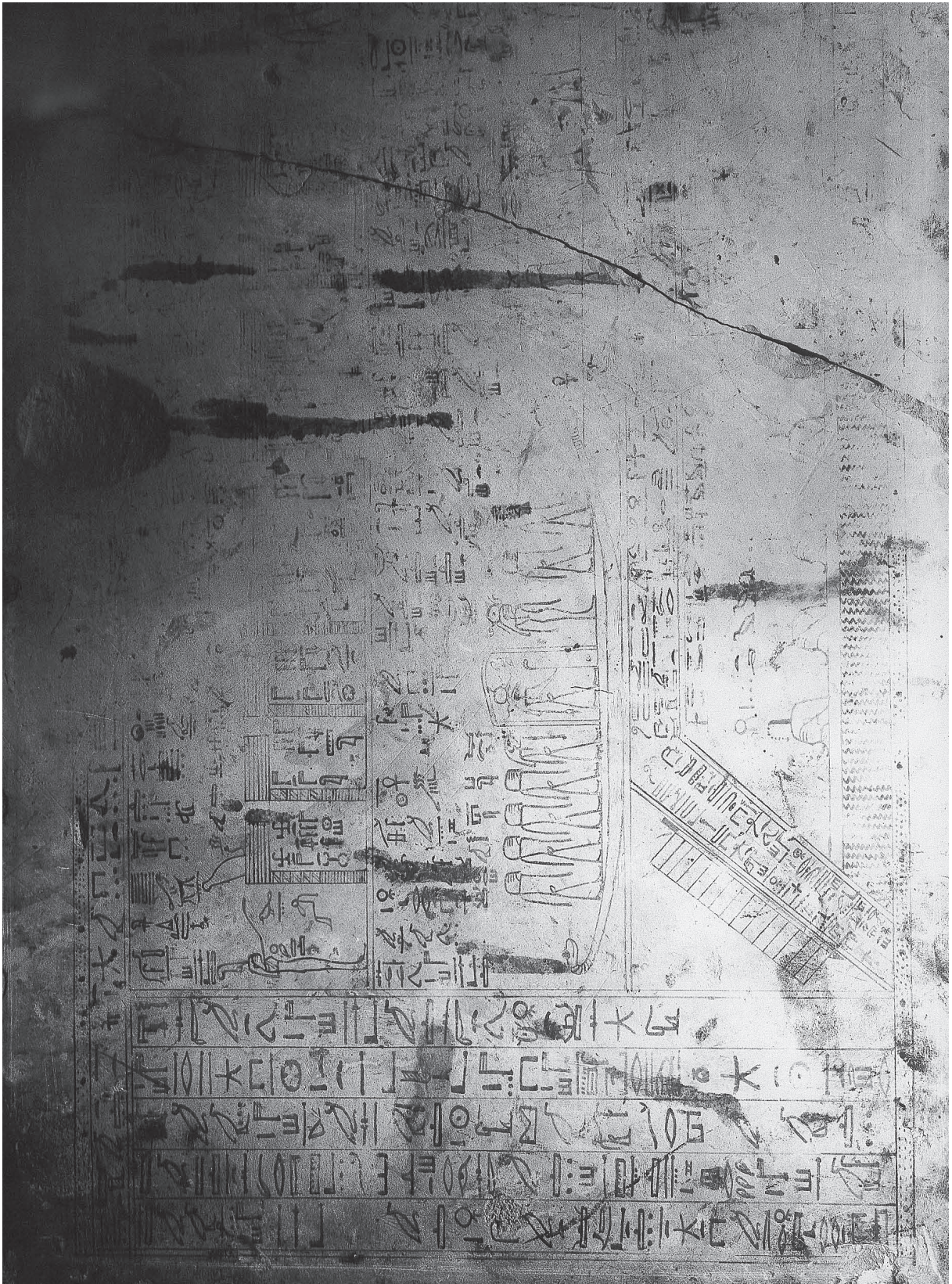
Pl. I b. Schéma de présentation des blocs exposés dans la galerie orientale de l'Atrium (R corr 24 E 6 b to f), Le Caire Temp. Reg. 10/12/13/14; 31/ 5/25/7; Sp. 12178.



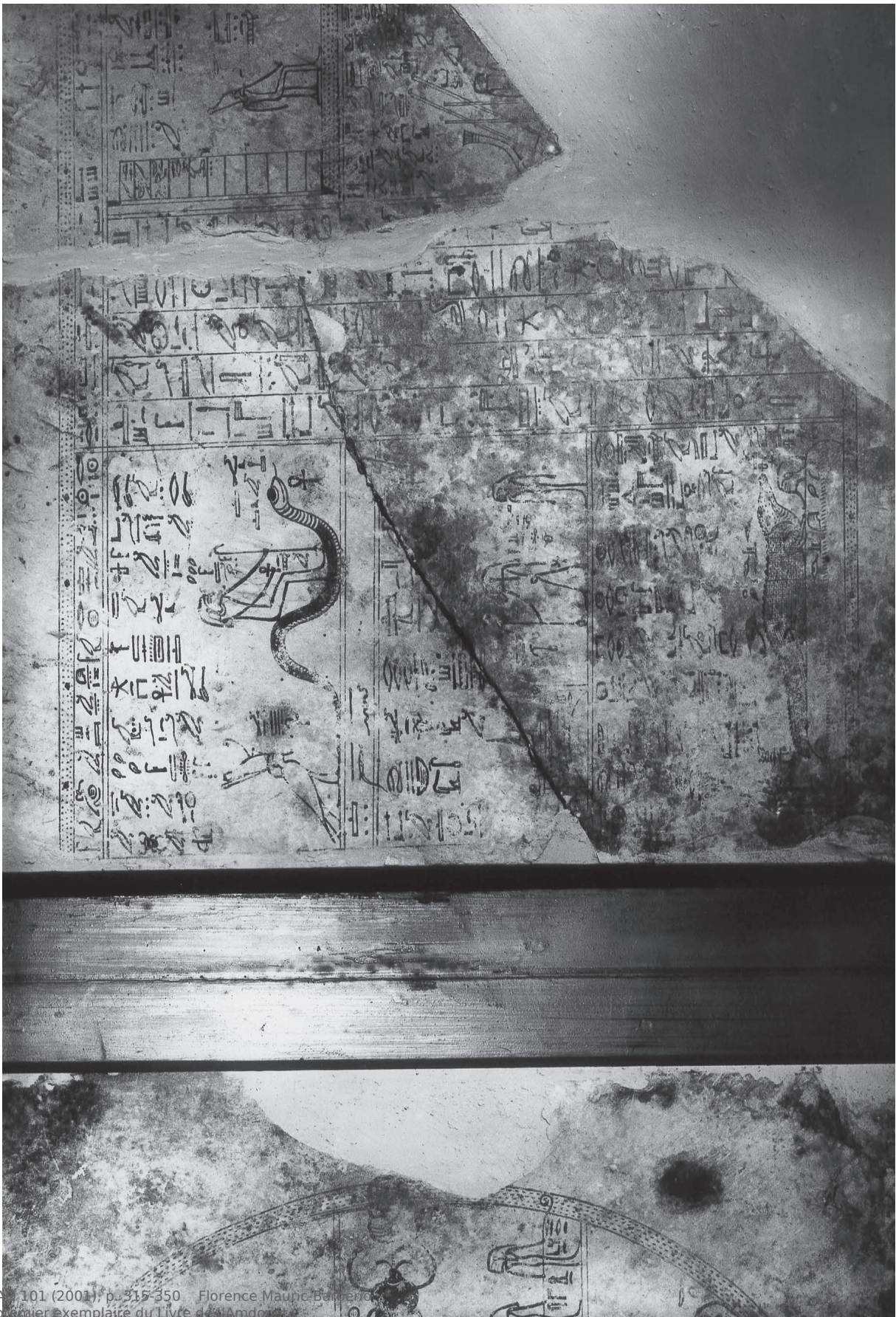
PI. II a. Cadre B. Fragments de la VII^e heure de l'*Amdouat* (B1-B2) associés à un vestige du texte final de la III^e heure (B 3). Cliché musée du Caire 26-8/16.

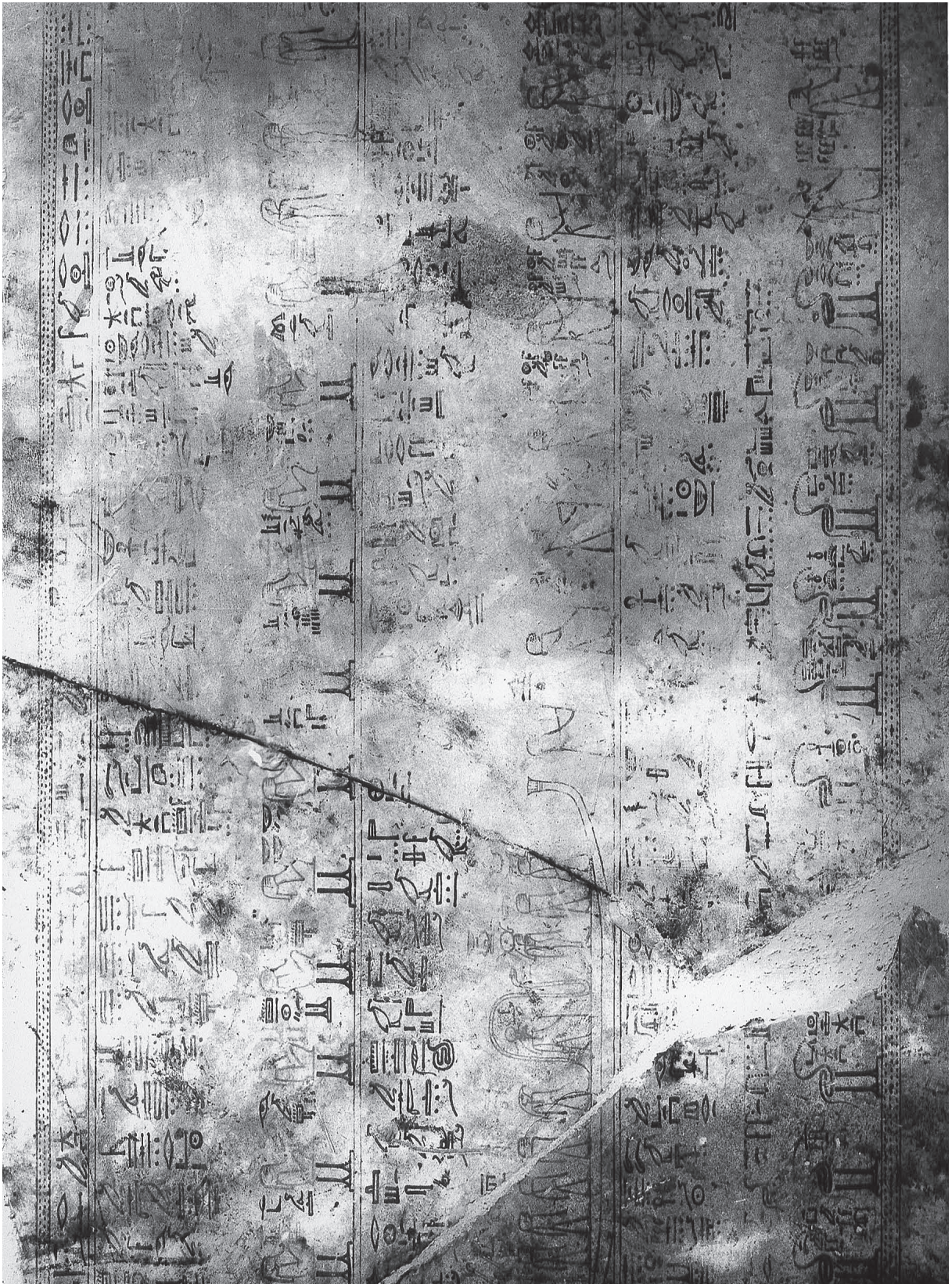
PI. II b. Cadre F. Fragments montrant le début de la IV^e heure de l'*Amdouat*. Cliché musée du Caire 26-10/10 (?), copie d'une photographie de l'Album (plaque disparue).



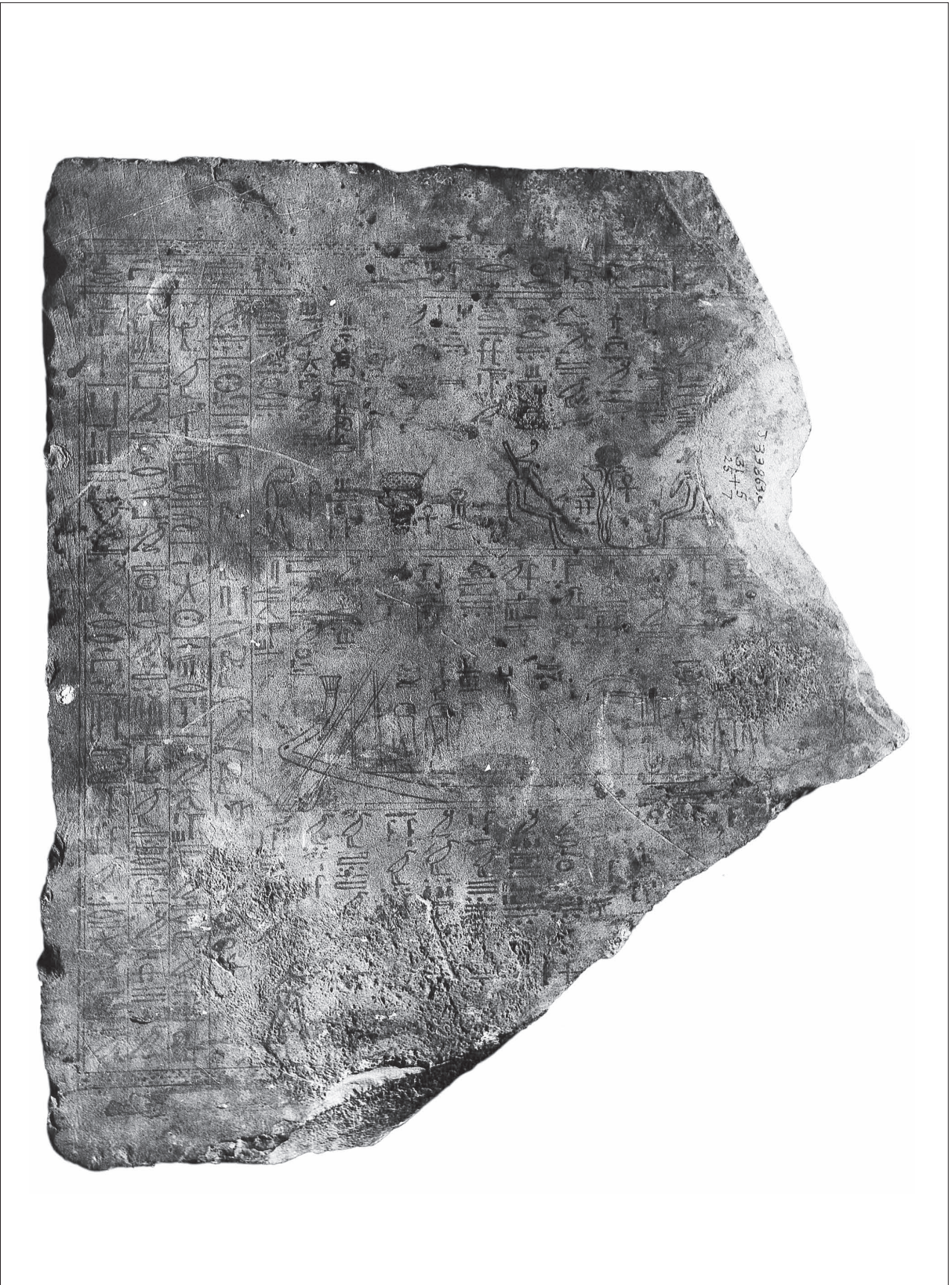


Pl. III. Cadre C. Début de la 5^e heure du Livre de l'Amdouat. Cliché musée du Caire 26-8/20.

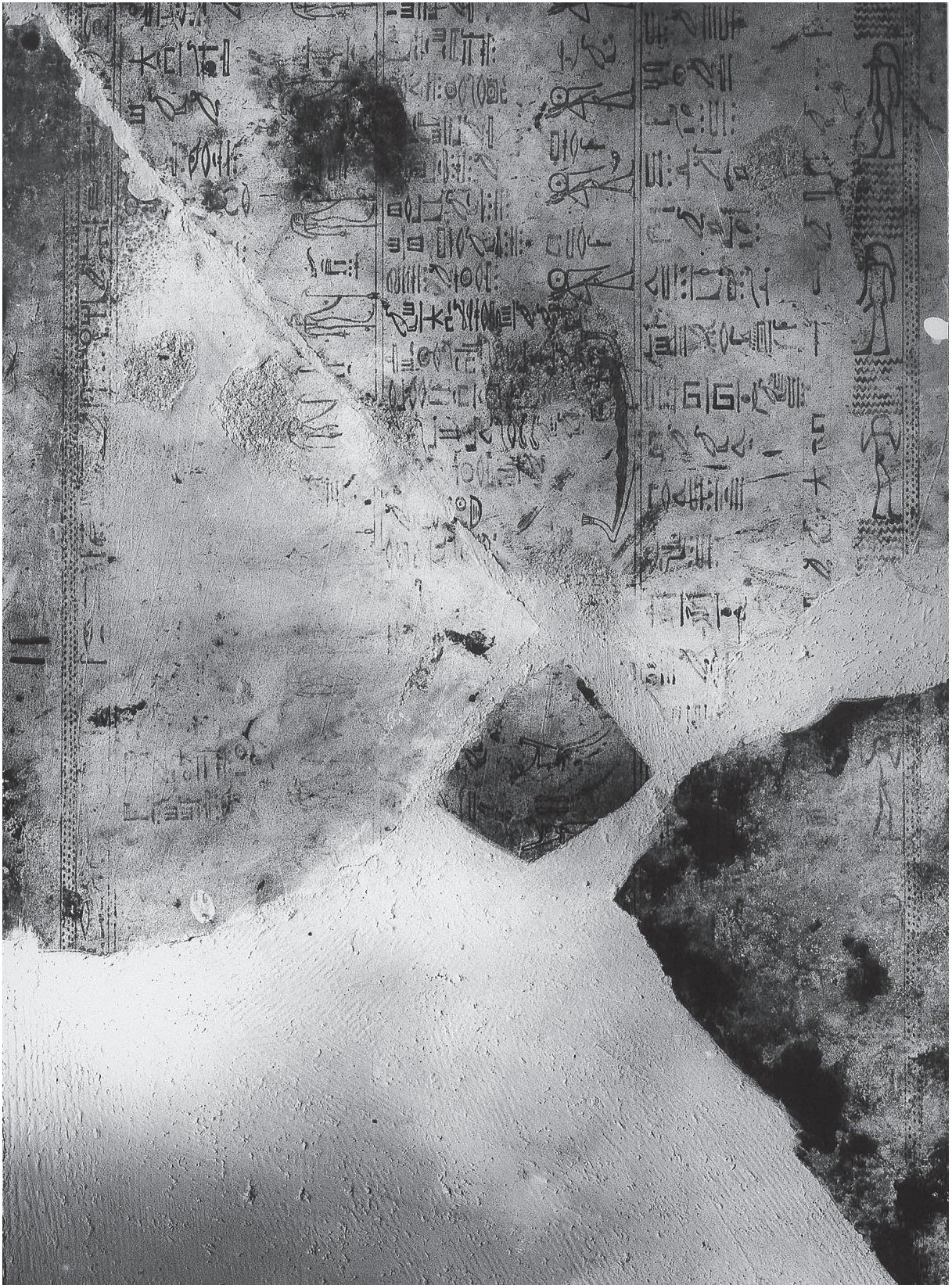




Pl. V. Cadre J. Début de la IX^e heure du Livre de l'Amdouat. Cliché Séminaire d'égyptologie de l'université de Bâle, d'après cliché musée du Caire 26-10/3.



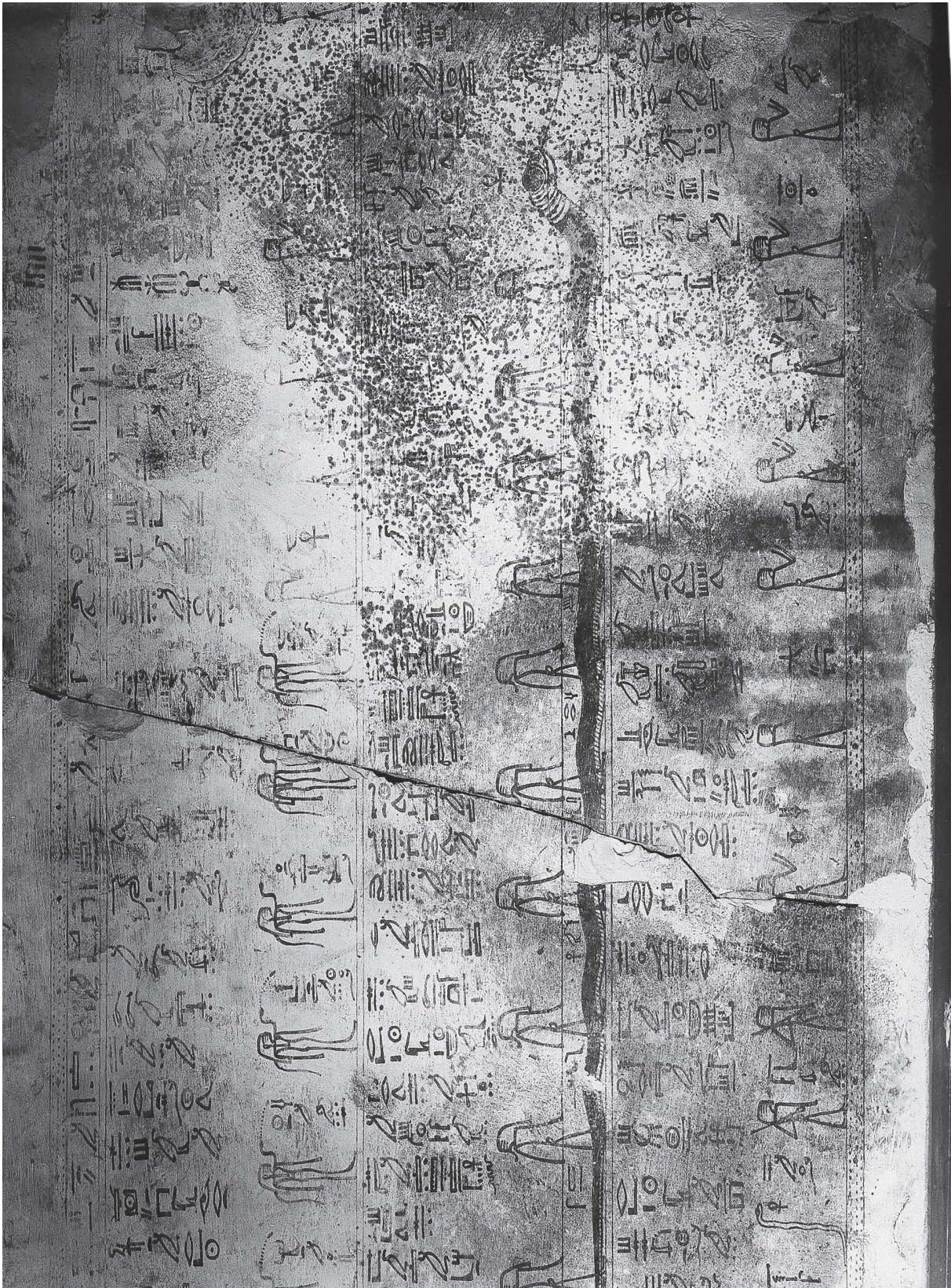
Pl. VI. Fragment acquis par le musée en 1925, provenant vraisemblablement de la tombe KV 20. Début de la X^e heure du *Livre de l'Amdouat* dont la suite est connue par le bloc G, Caire Sp. 2328. Cliché musée du Caire.



Pl. VII. Cadre G. Fragments de la X^e heure de l'*Amdouat* dont le début est connu par le document Caire Sp. 2328. Cliché Séminaire d'égyptologie de l'université de Bâle, d'après cliché musée du Caire 26-10/8.



Pl. VIII. Cadre G. Suite de la X^e heure interrompue par une ligne verticale peu avant l'extrémité du bloc. Cliché musée du Caire 26-10/9.



Pl. IX. Cadre M. Partie centrale de la XII^e heure de l'Amdouat montrant dans la marge supérieure les restes de cinq petits traits verticaux accolés. Cliché musée du Caire 26-8/24.